



FONDATION DE
L'ARMÉE DU SALUT

**SECOURIR
ACCOMPAGNER
RECONSTRUIRE**

RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2019



La Fondation de l'Armée du Salut,

depuis sa création et sur la base de son projet, mène et coordonne l'action de structures et services sociaux, médico-sociaux et sanitaires au service de personnes fragilisées par des accidents de la vie, des dépendances ou des précarités de tous types. La Fondation de l'Armée du Salut est l'une des deux entités représentant, en France, l'Armée du Salut, au côté d'une Congrégation rassemblant des postes (paroisses) et réalisant, entre autres, des actions sociales d'intérêt général. Conformément au projet de la Fondation, le travail réalisé au service des personnes accueillies dans ses établissements s'efforce de traduire au quotidien un ensemble de valeurs humanistes, concordant parfaitement avec celles, chrétiennes, auxquelles l'Armée du Salut est fondamentalement attachée, telles que l'inconditionnalité de l'accueil, l'accompagnement de chaque personne accueillie dans sa globalité et l'écoute de sa parole. Pour réaliser son action, la Fondation de l'Armée du Salut fait appel à des équipes professionnelles, soutenues par les bénévoles, et entretient une forte coopération avec de nombreux partenaires, internationaux, nationaux et locaux. Ce principe coopératif et interassociatif est d'ailleurs inscrit au fondement de l'action sociale et médico-sociale, dont l'Armée du Salut, membre fondateur des principales fédérations de ces secteurs, est l'un des acteurs les plus importants à l'échelle nationale.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019 SOMMAIRE

Éditoriaux du Président et du Directeur général	p. 1
Temps forts 2019	p. 2

L'ACTION 2019 AU SERVICE DES PERSONNES ACCUEILLIES, EN IMAGES	p. 6
--	------

 Inclusion sociale	
Bilan 2019	p. 8
Réalisations 2019	p. 10

 Handicap, dépendance, soin	
Bilan 2019	p. 14
Réalisations 2019	p. 16

 Jeunesse	
Bilan 2019	p. 18
Réalisations 2019	p. 19

Récits de parcours	p. 21
---------------------------------	-------

 L'action des professionnels	p. 22
--	-------

 L'action des bénévoles	p. 24
--	-------

 Accompagnement spirituel ...	p. 26
--	-------

 Actions d'intérêt général de la Congrégation de l'Armée du Salut	p. 27
--	-------

L'ACTION 2019 AU SERVICE DES PERSONNES ACCUEILLIES, EN IMAGES	p. 28
--	-------

 Organisation et pilotage	p. 30
--	-------

 Comptes combinés 2019	p. 33
--	-------

 Partenariat entreprises et mécénat	p. 34
---	-------

 Plaidoyer, interassociatif	p. 35
--	-------

L'information et la communication	p. 36
---	-------

CHIFFRES CLÉS 2019 DE L'ACTION DE LA FONDATION DE L'ARMÉE DU SALUT

201

STRUCTURES ET SERVICES

Au 31/03/20, la Fondation de l'Armée du Salut comptait 201 structures et services sociaux et médico-sociaux, implantés dans 32 départements et 12 régions (à lire, la présentation synthétique de ces structures et services dans ce rapport, ainsi que la carte de leur implantation et leurs coordonnées en fin de rapport).



ACCOMPAGNER
LES PERSONNES
EN PRÉCARITÉ
VERS UNE PLACE
DANS LA SOCIÉTÉ

9 100

PERSONNES ACCUEILLIES

Au 31/12/19, la Fondation de l'Armée du Salut pouvait accueillir et/ou accompagner quotidiennement au sein de ses structures et services (y compris temporaires), ou en suivi extérieur, plus de 9 100 personnes (enfants, adolescents, adultes isolés ou en famille, personnes handicapées et handicapées vieillissantes, personnes en convalescence et personnes âgées dépendantes) - sans compter les personnes bénéficiaires des actions d'intérêt général des postes de la Congrégation (lire p. 27 de ce rapport) et des distributions alimentaires réalisées à Paris hors établissements.



TRAVAILLER
AU SERVICE
DES JEUNES POUR
LA CONSTRUCTION
DE LEUR AVENIR

2 300 000

JOURNÉES D'HÉBERGEMENT

Près de 2,3 millions de journées d'hébergement ont été assurées en 2019 par la Fondation de l'Armée du Salut, tous publics confondus, dont 80 % pour des adultes en situation de précarité, 16 % pour des personnes en situation de dépendance et 4 % pour des enfants et adolescents.





131

PAYS

Au 30/06/20, l'Armée du Salut internationale, à laquelle la Fondation de l'Armée du Salut est rattachée, est présente dans 131 pays à travers le monde (source www.salvationarmy.org).

2 600 et 4 400

Ce sont respectivement les nombres (arrondis) de salariés (tous types de contrats confondus) et de bénévoles réalisant les missions de la Fondation de l'Armée du Salut au 31/12/19.



VEILLER
À LA QUALITÉ DE VIE
ET AU LIEN SOCIAL
DES PERSONNES
ÂGÉES

Parmi les principaux réseaux nationaux, dont la Fondation de l'Armée du Salut est membre (souvent fondateur)...

187,8

MILLIONS D'EUROS

Ce sont les ressources totales de la Fondation de l'Armée du Salut en 2019, dont 17,7 millions d'euros provenant de la générosité du public.

SOUTENIR
LES PERSONNES
HANDICAPÉES
POUR UNE VIE
ÉPANOUISSANTE

- 🛡️ **Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux (Uniopss).** Unit, défend et valorise le secteur non lucratif de solidarité, dont elle porte la voix collective auprès des pouvoirs publics.
- 🛡️ **Fédération des acteurs de la solidarité (FAS).** Réseau généraliste de lutte contre les exclusions, de promotion du travail social et de la participation.
- 🛡️ **Collectif des associations unies (CAU).** Défendre le logement comme un droit et interpeller sur les conditions de vie des personnes contraintes de vivre dans la rue ou dans des conditions de logement inacceptables.
- 🛡️ **Banques Alimentaires.** Lutter contre le gaspillage alimentaire, pour le partage, le don, la gratuité, le bénévolat et le mécénat.
- 🛡️ **Vers le haut.** Centre d'études et d'actions dédié aux jeunes, aux familles et à l'éducation.
- 🛡️ **Fédération de l'entraide protestante (FEP).** Lutter contre toutes les atteintes à la dignité humaine, pour une société plus juste et plus solidaire.
- 🛡️ **Fédération protestante de France (FPF).**

Une exigence à la hauteur de la crise sociale

Au côté de nombreuses autres voix partenaires, j'ai continué, tout au long de 2019, à exprimer fortement notre inquiétude face à l'approfondissement de la crise sociale que notre pays connaît: des millions de personnes, isolées ou en familles, des millions d'enfants, vivent aujourd'hui, en France, en situation de pauvreté, de vulnérabilité, d'isolement. La mission de la Fondation de l'Armée du Salut à leur service demeure inchangée et nous faisons tout pour maintenir à un haut niveau d'exigence notre action contre les inégalités sociales, les discriminations, les ségrégations de tous types, pour préserver la richesse de notre société, faite de solidarité, de relations humaines, d'ouverture aux autres.

À Montrouge, Neuilly-sur-Seine, Nîmes, Lyon, Mazamet, Tonneins, Paris, et encore d'autres villes en France, j'ai participé, tout au long de l'année 2019, à de nombreuses inaugurations de nouveaux services, de bâtiments rénovés, de temps commémoratifs: tant d'actions réalisées par l'ensemble de la Fondation, siège et établissements, au service des milliers de personnes vulnérables que nous accueillons et accompagnons; tant d'actions qui témoignent de l'esprit et de la mobilisation persistante, résistante, qui animent la Fondation de l'Armée du Salut, pour que chacune et chacun puisse vivre une vie autonome et épanouissante, en société, comme ce rapport d'activité 2019 en témoigne. ♥



Daniel Naud,
Président
de la Fondation
de l'Armée
du Salut.

Répondre aux besoins des personnes et de la société

Quand nous réfléchissons à nos orientations stratégiques 2016-2020, nous devinons déjà l'ampleur de l'action sociale, médico-sociale et sanitaire que notre Fondation allait devoir réaliser: quatre ans plus tard, nous comptons plus d'une cinquantaine de services supplémentaires et nos ressources se sont accrues de plus de 20%. Et il nous reste tant à faire! Les effets structurels du vieillissement de la population française, les bouleversements internationaux aussi bien climatiques qu'humains, le creusement des inégalités sociales, territoriales, de ressources et de droits, l'affaiblissement de nombreux services publics sont autant de facteurs déstabilisant les parcours de vie de nombreuses personnes, en particulier les plus vulnérables, que la Fondation accueille et accompagne.

En 2019, nous avons poursuivi le pilotage de nos actions grâce à l'engagement de tous, professionnels et bénévoles sur le terrain au quotidien, directions du siège en soutien transversal, avec l'appui de tant de partenaires. Les projets innovants et utiles ont été nombreux et divers, promus en particulier dans le cadre de notre 2^e Nuit de la philanthropie. En matière de responsabilité sociale et environnementale (RSE), la Fondation de l'Armée du Salut est membre de la communauté Lucie et en cours d'autoévaluation supervisée par l'agence Lucie, dans le cadre d'une démarche volontaire d'intégration des recommandations de l'ISO 26000. Cette autoévaluation débouchera sur l'identification d'enjeux RSE pertinents sur lesquels la Fondation prendra des engagements concrets. Voilà quelques-unes des perspectives qui vont continuer à guider notre action, pour ne laisser personne sur le bord du chemin! ♥



Éric Yapoudjian,
Directeur
général de la
Fondation de
l'Armée du Salut.



MARS

Grand débat : faire entendre la parole des personnes accompagnées

Le Grand débat organisé par le gouvernement en mars 2019 a été l'occasion, pour la Fondation, de soutenir et faire entendre la parole de personnes accompagnées : le 11 mars, des délégués du Conseil national des personnes accueillies (CNPA), des personnes accueillies à la Résidence William Booth de Marseille et 7 jeunes accompagnées au Foyer Marie-Pascale Péan, à Mulhouse ont participé à une rencontre organisée au Conseil économique, social et environnemental (Cese) à Paris, au côté de plusieurs centaines d'autres participants.

JUIN

Première présentation publique du bilan annuel d'activité de la Fondation

Le 19 juin, au Palais de la femme à Paris, près de 300 professionnels, personnes accueillies, partenaires, bénévoles, mécènes ont participé à la première présentation du bilan annuel de la Fondation, animée par deux journalistes, et retransmise en direct sur les réseaux sociaux. Informations, présentations et débats à retrouver sur <https://ra2018.armedusalut.fr/>



PERSONNES EXILÉES

Des premiers gestes d'hospitalité au soutien à l'intégration



Alors que la situation des personnes exilées, dans le monde comme en Europe et en France, demeure très préoccupante, plusieurs actions de première hospitalité et d'accompagnement vers l'intégration ont été mises en œuvre ou amplifiées tout au long de l'année 2019 : sur la frontière du nord-est parisien, distribution chaque matin de petits-déjeuners par des équipes rassemblant professionnels et bénévoles et ouverture, fin mai, d'une halte humanitaire interassociative (*lire p. 10*) ; accompagnement de 220 MNA (pour la première année pleine, à Charleville-Mézières, dans les Ardennes, et nouveau service dédié, piloté par le Palais de la femme, ouvert en décembre) ; ouverture d'un deuxième service d'accompagnement de jeunes majeurs étrangers, fin mai, à Paris, au sein du Palais de la femme, après celui déjà assuré à Metz. Au côté de ses partenaires, la Fondation de l'Armée du Salut est demeurée mobilisée pour lutter contre les discriminations visant les personnes étrangères vivant en France, et pour faire respecter et rendre effectifs leurs droits.

Permanence partenariale Droits d'urgence à l'ESI Saint-Martin, à Paris - décembre 2019.

730

C'EST LE NOMBRE DE BÉNÉVOLES MOBILISÉS, en 2019, pour participer, ponctuellement ou régulièrement, aux distributions quotidiennes des « soupes de nuit » et/ou des maraudes petits-déjeuners, à Paris.



JUILLET

CHU Mouzaïa: un lieu de vie en transformation

Un projet ambitieux de réhabilitation du bâtiment occupé par le CHU Mouzaïa, à Paris 19^e, permettant, à terme, d'accueillir tous les résidents dans des studios individuels dotés de kitchenette et sanitaire, est en cours. Fin juillet 2019, ce chantier a nécessité le déménagement des personnes accueillies et professionnels dans un bâtiment du Crous (résidence étudiante), situé à proximité, toujours rue Mouzaïa. À terme (prévu en 2021), les locaux réhabilités permettront de nettes améliorations des conditions de vie (accueil de visiteurs, etc.) et transformeront l'accompagnement, qui tendra vers davantage d'autonomie.



Le nouveau chantier d'insertion « Booth ta cuisine », à Marseille, septembre 2019.

INSERTION SOCIALE

L'insertion par l'activité économique (IAE) en croissance

Bénéficiant de l'appui d'une coordination nationale dédiée, plusieurs établissements de la Fondation ont développé leur action dans le domaine de l'IAE, permettant ainsi à plusieurs centaines de personnes d'accéder à des contrats d'insertion professionnelle pour des activités socialement utiles. À Marseille, un nouveau chantier d'insertion, « Booth ta cuisine », bénéficiant du financement des mécènes de la 1^{re} Nuit de la philanthropie (*lire rapport d'activité 2018*), a démarré à l'automne; un nouveau chantier dédié aux femmes réfugiées, « Terre de femmes », à Paris, a ouvert en décembre; la nouvelle recyclerie du Chambon-sur-Lignon, en Haute-Loire, a été inaugurée en octobre; enfin, un nouveau chantier d'insertion, rattaché au centre d'hébergement Mouzaïa, à Paris, et permettant de recruter des « pairs-aidants », a commencé en novembre. Au total, sur l'année, ce sont 42 nouveaux postes en insertion qui ont été créés et 45 autres pérennisés.



SEPTEMBRE

Les compétences du médico-social au service des parcours scolaires

Suite à sa réponse à un appel d'offres pour un dispositif expérimental d'équipes mobiles d'appui médico-social pour la scolarisation des enfants en situation de handicap (Emaes), l'Institut Nazareth, à travers lequel la Fondation agit à Montpellier au service d'enfants et adolescents, a été choisi pour porter cette équipe mobile expérimentale pour le département de l'Hérault. Constituée d'un éducateur spécialisé et d'une psychologue clinicienne, cette équipe a pour mission, depuis septembre, de répondre aux demandes émanant des établissements scolaires du 1^{er} et du 2nd degrés confrontés à l'accompagnement spécifique des enfants en situation de handicap notifiés ou en cours de notification par la MDPH.



OCTOBRE

Exposition Lyon Cité à Fourvière

Fruit de plusieurs mois d'immersion du photographe Bruno Vigneron au côté des personnes accompagnées et des professionnels de Lyon Cité, une exposition intitulée « Éclairer les transparences » a donné à voir, à partir du 16 octobre, sur les grilles au pied de la basilique de Fourvière, ce que sont le quotidien et le parcours de vie des centaines de femmes, hommes et enfants accompagnés par l'établissement lyonnais. Un hommage rendu aux valeurs d'humanité et de partage.

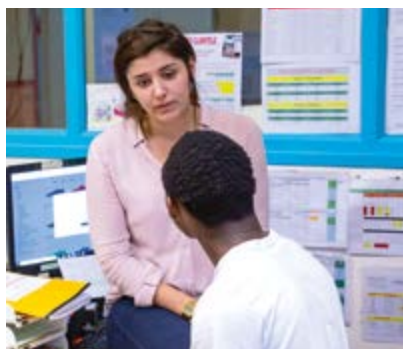




OCTOBRE

Les Ehpad sont des lieux de vie – en musique!

Né des échanges entre résidents et accompagnants de la Résidence Braquehais, à Bormes-les-Mimosas, dans le Var, un projet collectif a permis de mettre en musique et en clip le message suivant : les Ehpad sont des lieux de vie, la société doit davantage s'intéresser à ce qui s'y vit et au travail qui y est réalisé, au-delà des stéréotypes entretenus par de nombreux médias. « C'est une maison de vie! », une belle composition chantée avec humour et émotion par les résidents, a fait l'objet d'un tournage, visible sur la chaîne Youtube de la Fondation, et montrant l'humanité de l'établissement. Un temps de partage a été organisé le 9 octobre, point d'orgue de la semaine bleue 2019.



NOVEMBRE

« J'ai des droits, entends-moi »

Quand un enfant sur cinq vit, en France, sous le seuil de pauvreté, il est urgent d'agir en faveur de leurs droits : c'est ce qu'a rappelé le Défenseur des droits, à l'occasion du 30^e anniversaire de la convention internationale des droits de l'enfant commémoré, le 20 novembre, à l'Unesco. Deux établissements de la Fondation ont participé à la consultation nationale organisée depuis le printemps, qui a débouché sur le recueil de paroles et propositions des jeunes, intitulé « J'ai des droits, entends-moi ».

ACCUEIL DES PERSONNES

Des ambassadeurs facilitateurs de vie

Au sein des établissements de la Fondation de l'Armée du Salut accueillant et accompagnant des jeunes, des personnes handicapées ou des personnes âgées, des « ambassadrices et ambassadeurs de la participation et de la communication adaptées » travaillent en réseau, depuis de nombreuses années, avec un objectif : être des « facilitateurs » du bien-vivre des personnes accueillies. Ce rôle, expression d'un certain engagement, est au centre d'un film moyen-métrage, *Je suis et je reste citoyen*, qui a été conçu, préparé, tourné, monté et finalisé entre mars et novembre 2019, grâce à la réalisation de Luca Chiari, vidéaste. Ce film, qui a vu le jour grâce au financement de mécènes ayant participé à la 1^{re} Nuit de la philanthropie, en décembre 2018, servira de support d'information et de formation au sein du réseau de la Fondation et de ses partenaires.



PRÈS DE
2000

C'est le nombre total de **personnes différentes accueillies** et/ou accompagnées en 2019 par les différents services de Lyon Cité (action alimentaire, hébergement, accès au logement, IAE) ; près de 190 personnes ont accédé à un logement autonome ou accompagné.



NOVEMBRE

La Fondation affiche ses combats

Une nouvelle campagne de communication grand public a été réalisée à l'automne, avec le regard du photographe Lorenzo Meloni, de l'agence Magnum. Dans l'objectif de montrer que « certains combats méritent une armée », cette campagne met en valeur six visages de l'action de la Fondation au service de toutes les personnes vulnérables.



ACCUEIL DES FEMMES

L'action au service des femmes en situation de (grande) précarité

L'année 2019 a été marquée dans le réseau de la Fondation par de nombreux temps forts ou actions mettant en lumière les difficultés sociales spécifiques vécues par de nombreuses femmes en situation de (grande) précarité : l'accueil de jour réservé aux femmes à la Cité des Dames, à Paris 13^e, a permis d'accueillir, pour sa première année pleine, près de 800 femmes en situation d'exclusion et/ou de grande précarité; à Paris 8^e, un centre d'hébergement d'urgence temporaire a été ouvert début décembre, pour accueillir une dizaine de mères (certaines avec leur conjoint) avec leurs enfants, vivant jusque-là dans la rue; le centre d'hébergement des Glycines, à Nîmes, qui accompagne 55 femmes dont certaines avec leur(s) enfants, a fêté ses trente ans d'activité, en juin; en septembre, une rencontre a été organisée par la Résidence Henri Durand, à Louviers, dans l'Eure, dans le cadre du Grenelle contre les violences faites aux femmes, permettant à la préfète, aux personnes accueillies et aux professionnels d'échanger; enfin, à Mulhouse, un accompagnement spécifique d'hommes auteurs de violences conjugales, financé par des mécènes de la 1^{re} Nuit de la philanthropie, a débuté en fin d'année.

Des lieux réhabilités pour de meilleures conditions de vie et de travail

BORMES-LES-MIMOSAS (83), RÉSIDENCE BRAQUEHAIS: construction d'une extension, permettant l'ouverture d'un Pasa et de plusieurs espaces adaptés (animation, accueil des familles, atelier).

MONTFERMEIL (93), LE GRAND SAULE: achèvement de la construction du nouveau bâtiment dont résidents et professionnels ont pris possession en fin d'année.

MARSEILLE (13), RÉSIDENCE WILLIAM BOOTH: réhabilitation du Hameau, lieu de vie inconditionnel, avec l'aménagement de conteneurs maritimes en logements confortables.

PARIS (75), PALAIS DE LA FEMME: achèvement des travaux d'extension et d'aménagement de la nouvelle crèche sociale.



PLUS DE
280

PROFESSIONNEL.L.E.S,
tous métiers
confondus, recrutés en
CDI sur l'ensemble de
2019 (lire bilan social
2019 en p.22).

DÉCEMBRE 2^e Nuit de la philanthropie

Le 9 décembre, au Théâtre de la Madeleine à Paris, mécènes et porteurs de projets sociaux de la Fondation se sont retrouvés pour cette 2^e édition de la Nuit de la philanthropie, pour faire connaître dix projets au service de personnes en (grande) fragilité sociale dans différents territoires en France et recueillir des fonds pour les cofinancer (à lire le bilan complet en p.34).



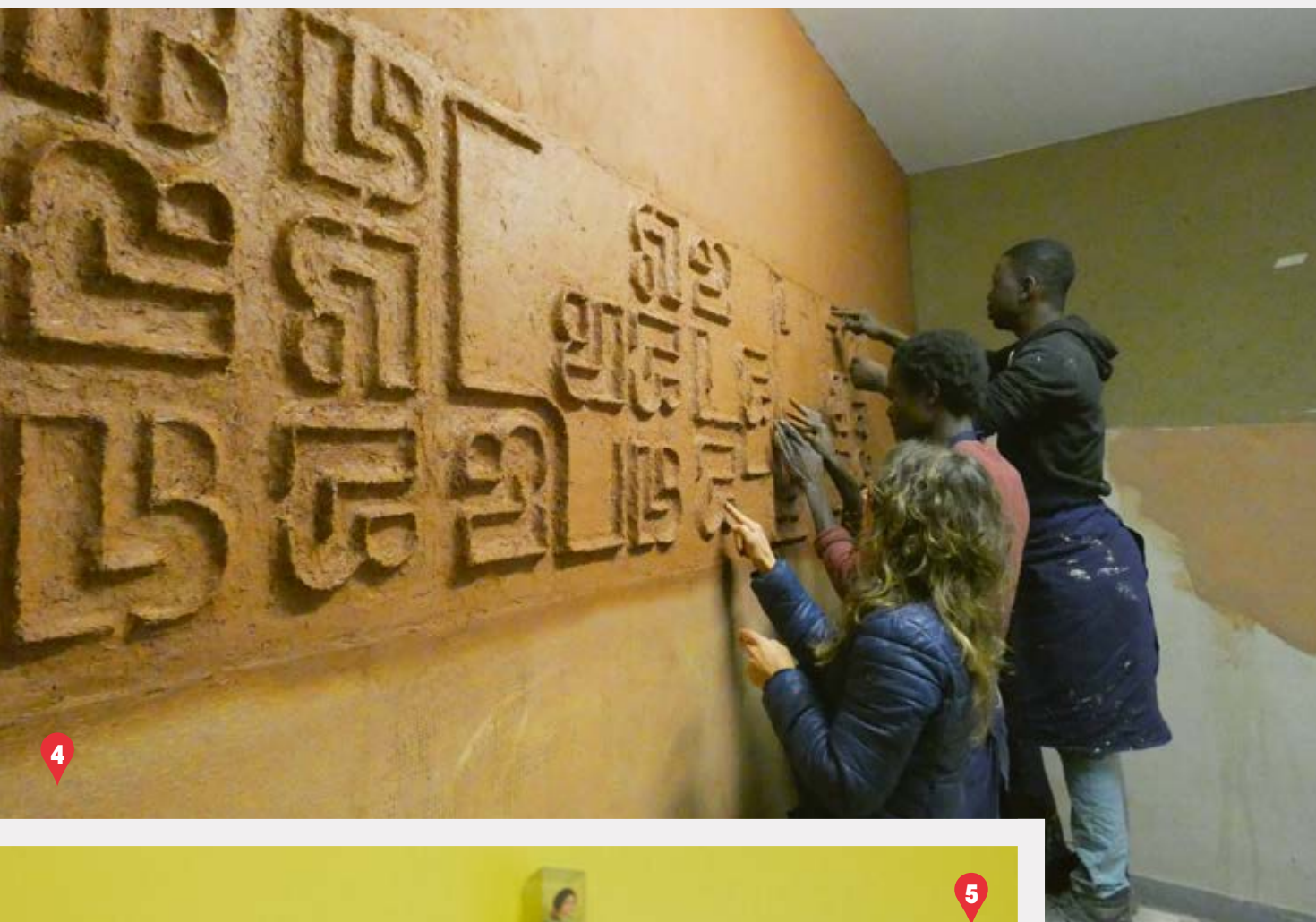


1. « J’ai quitté mon pays car les femmes n’y ont pas de droits. » Témoignage d’une résidente du Palais de la femme, recueilli à l’occasion de la journée internationale des droits des femmes, le 8 mars.

2. Après avoir quitté l’Albanie, où il a grandi, ce jeune homme de 20 ans est installé à Metz depuis 2016 et accompagné par le CHRS L’Escale ; il travaille dans un emploi stable au sein d’une entreprise de recyclage, et vit dans un appartement autonome (reportage réalisé en septembre 2019).

3. Plus de 800 personnes hébergées et accompagnées dans plusieurs sites de la métropole lyonnaise durant l’hiver 2019, dont de nombreux enfants, en grande majorité scolarisés.





4



5

4. Temps de travail dans un chantier d'apprentissage destiné à former des personnes migrantes à la maîtrise des techniques d'enduit en terre crue (photo printemps 2019). Une opportunité d'insertion financée par la Ville de Paris, grâce à la vente en 2017 des cadenas d'amour du Pont des Arts.

5. Moment d'échange et d'accompagnement dans la vie quotidienne, à la Résidence Laury Munch (Ehpad et Fam), à Strasbourg, (reportage réalisé en novembre 2019).

Ces reportages, publiés dans le Magazine des donateurs et la Newsletter mensuelle de la Fondation de l'Armée du Salut, sont à retrouver sur www.armeedusalut.fr, en rubrique Actualités/Publications.



INCLUSION SOCIALE
L'ACTION AU SERVICE
DES PUBLICS

Comment insérer des personnes vulnérables dans une société en fragmentation ?



Un impact toujours plus fort de la dynamique inégalitaire



La mission d'inclusion des personnes en situation de (grande) précarité à laquelle plus de 130 services de la Fondation participent se heurte à des obstacles de plus en plus structurels : les inégalités sociales croissantes entre et au sein de chaque région, département ou ville, se manifestent en particulier par un accès de plus en plus insuffisant à des services publics, eux-mêmes en difficulté croissante, en matière d'hébergement/logement/emploi/éducation/santé. L'Île-de-France porte depuis plusieurs années au paroxysme cette situation : ainsi, de nombreuses personnes exilées vivant dans des conditions ont nécessité des interventions humanitaires en pleine ville de Paris (*lire p. 10 les actions mises en place Porte de la Chapelle*) ; des réfugiés statutaires, sortant de centres d'accueil pour demandeurs d'asile (comme l'Oasis, dans le département de l'Essonne), se retrouvent depuis plusieurs années devoir vivre dans la rue ou en hébergement d'urgence, en particulier en période hivernale ; les difficultés d'accès au logement social « ordinaire » en Île-de-France¹ sont massives, en témoignent les statistiques

des recours Dalo (2 recours sur 3 - environ 100 000 recours déposés en 2019 - et 2 décisions d'attribution de logement sur 3 - environ 35 000 - concernent l'Île-de-France, qui ne représente que 20% de la population française, et où plus de 1850 personnes sont hébergées par des établissements de la Fondation) ; les inégalités d'accès aux droits sont devenues très préoccupantes, en particulier en lien avec la dématérialisation en cours de nombreux services publics². Comme le souligne le directeur des programmes Inclusion de la Fondation, « comment insérer ou réinsérer dans une société elle-même confrontée à de tels processus de dé-liaison ? ».

Une complexification multi-dimensionnelle du travail d'accompagnement



La complexification du travail d'accompagnement des personnes en situation de précarité s'est encore accrue, en 2019, sur de nombreux plans, en particulier en raison :

- **de la fragilisation accrue de la santé** de nombreuses personnes accueillies, tous âges confondus, en particulier sur le plan psychique (*lire par exemple quelques actions d'établisse-*

RÉFÉRENTS DE PARCOURS
Thème discuté depuis plusieurs années par le CNPA (*lire p. 13*), l'objectif de mise en place de « référents de parcours » (référents uniques) a été intégré parmi les propositions du CESE du 26/06/19, pour une approche globale visant à « Éradiquer la grande pauvreté à l'horizon 2030 ».

https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Fiches/2019/FI18_lutte_grande_pauvrete.pdf

**LA DIRECTION
DES PROGRAMMES INCLUSION,**
au siège de la Fondation,
a organisé fin 2019 une
réunion avec l'ensemble
des établissements pour discuter
des CPOM (Contrat pluriannuel
d'objectifs et de moyens)
entre État et
CHRS.

ments de la Fondation dans ce domaine, en p. 12
de ce rapport) ;

- **des besoins spécifiques croissants** d'accueil et d'accompagnement adaptés pour les femmes en situation de précarité, vivant seules ou avec leur(s) enfant(s) et sans conjoint (*lire p. 4*) ;
- **de la situation de précarité** de personnes vieillissantes et/ou en situation de handicap physique (la Fondation participe depuis 2019 à une recherche partenariale dans ce domaine) ;
- **de la situation de plus en plus préoccupante** pour de nombreux jeunes majeurs, qu'il s'agisse de jeunes non diplômés ou de ceux poursuivant des études.

Une «urgentisation» continue de l'hébergement

En région parisienne comme dans l'agglomération lyonnaise, mais aussi dans d'autres villes, la Fondation pouvait accueillir en hébergement d'urgence (pérenne ou provisoire), fin 2019, plus de 2200 personnes : cette capacité d'accueil, en augmentation depuis plusieurs années, est le signe à la fois des besoins croissants³ et des difficultés rencontrées dans l'ensemble de l'action hébergement/logement à l'échelle nationale. Des actions d'extrême urgence ont continué à être réalisées dans le réseau de la Fondation, comme des mises à l'abri très temporaires (quelques semaines) en gymnases, et de nouveaux centres ont été ouverts, à Paris et à Lyon, en particulier pour l'accueil de familles. Or, comment articuler cette «urgentisation» de l'action et l'objectif, toujours en vigueur, de «logement d'abord» ? Selon les conclusions mêmes d'un groupe de travail de l'Assemblée nationale sur l'hébergement d'urgence, rendues en mars 2019 après consultation de la Fas et de l'Uniopss, cette politique du «logement

d'abord» nécessiterait des investissements massifs, en particulier pour transformer et valoriser l'accompagnement réalisé par les travailleurs sociaux, et pour amplifier la construction de logements sociaux⁴.

Une insertion professionnelle soutenue par des projets en IAE

Enfin, l'action Inclusion de la Fondation s'est poursuivie en matière d'insertion professionnelle, tout au long de 2019, alors qu'à l'échelle nationale, la situation de l'emploi reste difficile : en dix ans (2009-2019), par exemple, le nombre de personnes de plus de 50 ans à la recherche d'un emploi a presque triplé et, fin 2019, près d'un demandeur d'emploi sur deux l'était depuis plus d'un an⁵.

Outre toutes les actions spécifiques réalisées au sein des établissements de la Fondation dans le cadre de l'accompagnement global personnalisé (soutien aux parcours de formation, information, espaces multimédias, reprise d'activité par le biais de dispositifs tels Premières heures, etc.), un développement particulier de l'action dans le domaine de l'IAE a été engagé depuis quelques années, concrétisé en 2019, en particulier, par l'ouverture de plusieurs ACI (*lire p. 3 en Temps forts de ce rapport*). Le travail, au siège de la Fondation, d'une coordination intervenant en appui du réseau IAE a permis, en 2019, d'engager plusieurs études de faisabilité de futures SIAE (à Mazamet, Paris et Rouen), et de soutenir des ACI en difficulté.

1. Comme le rappelait l'Uniopss en 2019, « le nombre de personnes vivant à la rue, en campements et en bidonvilles a dramatiquement augmenté en raison notamment de la baisse de la construction de logements sociaux, de l'insuffisance de l'offre d'hébergement de demandeurs d'asile ou des coupes budgétaires de 57 millions d'euros sur les centres d'hébergement et de réinsertion sociale. »

2. Rapport du Défenseur des droits « Dématérialisation et inégalités d'accès aux services publics », <https://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/atoms/files/rapport-demat-num-21.12.18.pdf>

3. Un rapport d'information de septembre 2019 du Sénat mettait en évidence une progression du budget consacré à l'hébergement d'urgence de 43% en cinq ans. <https://www.senat.fr/rap/r18-614/r18-6141.pdf>

4. <http://www2.assemblee-nationale.fr/content/download/78263/801263/version/1/file/Conclusions+GT+Hébergement++M.+Démoulin.pdf>

5. https://statistiques.pole-emploi.org/stmt/publication_annees

Statistiques au 31 décembre 2019

PLUS DE 7 400 PERSONNES
POUVAIENT ÊTRE ACCUEILLIES
CHAQUE JOUR DANS L'UN DES
SERVICES DES ÉTABLISSEMENTS
INCLUSION DE LA FONDATION
DE L'ARMÉE DU SALUT.

2 233 PLACES D'URGENCE
(CHU, LHSS, MNA,
accueils migrants, CAO)

**240 PLACES EN ACCUEIL
DE JOUR (ESI)**

**3 366 PLACES
D'HÉBERGEMENT D'INSERTION**
(CHRS, CHS, Hôtel/résidence
sociale, pension de famille,
CADA, CPH)

**32 PLACES EN RÉSIDENCE
ACCUEIL**

**32 PLACES EN FOYER
LOGEMENT** pour personnes âgées

**646 MANDATS
D'ACCOMPAGNEMENT** vers
et dans le logement
(AVDL, ASLL, ALT, etc.)

85 ACCUEILS MENSUELS
en CSAPA

**296 POSTES DE SALARIÉ-E-S
EN INSERTION** ou en reprise
d'activité professionnelle`
(ACI, AAVA, dispositif premières
heures)

**445 PLACES EN SERVICES
SOLIDAIRES ALIMENTAIRES**
(restaurants et épiceries
sociales)

Plus d'informations sur les
missions de ces établissements :
www.armeedulsalut.fr, rubrique
Actions sociales-Exclusion sociale



QUELQUES RÉALISATIONS EN 2019



**Normandie,
Le Havre.
Septembre
2019.** *Blessing,
34 ans, d'origine
camerounaise.
Arrivé il y a 3 ans
au Havre, il a été
accompagné par
les équipes de
l'Armée du salut.
Il a obtenu un
titre de séjour et
travaille dans la
sécurité. Il a suivi
une formation
en plomberie et
compte en faire
son métier.*

Accueil et accompagnement des personnes en exil

La Fondation de l'Armée du Salut accueille et accompagne dans ses établissements, depuis de longues années un très grand nombre de personnes en migration. En 2019, l'action dans ce domaine a été marquée, en particulier, par :

L'accueil de jeunes majeurs étrangers

En réponse à un appel à projet du Département de Paris pour l'accueil de jeunes mineur-e-s et majeur-e-s étrangers non accompagné-e-s, le Palais de la Femme, à Paris, a ouvert un nouveau service pour 27 jeunes majeur-e-s à partir de fin mai 2019. Chaque jeune, qui a signé un contrat Jeune majeur avec l'ASE, est hébergé au sein du Palais et son accompagnement global porte sur l'ensemble des dimensions favorisant son parcours d'intégration (besoins matériels, accès aux droits, soins, à la scolarité, aux loisirs, accompagnement

professionnel, etc.). En Moselle, le centre d'hébergement et de réinsertion sociale le Passage réalise depuis 2016 le même accompagnement, pour des jeunes majeurs isolés étrangers hébergés dans d'autres dispositifs, en particulier des foyers de jeunes travailleurs. Fin 2019, 57 jeunes majeurs étaient accompagnés dans ce cadre, et au cours de l'année, l'accompagnement de 11 jeunes s'était terminé. Plusieurs difficultés ont été repérées en 2019, en particulier la forte diminution du nombre de contrats jeunes majeurs, fragilisant la situation budgétaire de ces jeunes, et la délivrance, toujours plus restrictive, de titres de séjour, même pour des jeunes par ailleurs en apprentissage.

L'accueil humanitaire à Paris-Porte de la Chapelle

Dans le cadre d'une action financée par le budget participatif de la Ville de Paris, la Fondation a réalisé, tout au long de 2019, une distribution quotidienne de petits-déjeuners, à proximité de Porte de la Chapelle, dans le 18^e arrondissement. Cette distribution a répondu aux besoins alimentaires principalement des personnes exilées vivant dans des camps de fortune situés à proximité, mais aussi à toutes les personnes en grande précarité de cette zone. Sur l'ensemble de l'année, plus de 1000 personnes ont participé à titre bénévole à cette distribution alimentaire (8 à 15 bénévoles mobilisés chaque matin), en lien avec une équipe référente professionnelle et avec de nombreux autres soutiens (plateforme de partenaires alimentaires, etc.). Cette action de rue a été articulée, à partir de la fin mai, avec celles réalisées au sein d'un lieu d'accueil, la « Halte humanitaire », installé dans un bâtiment provisoirement disponible à proximité de Porte de la Chapelle. Au sein de cet accueil, les personnes exilées ont eu accès à de nombreux services (douches, salle de repos, etc.) et à de nombreuses permanences et ateliers assurés par des partenaires (accès aux droits, santé, activités socioculturelles).

Des séjours promouvant d'autres représentations

Parmi les nombreuses activités réalisées tout au long de 2019 avec les personnes en demande d'asile accompagnées à l'Oasis, le

CADA implanté dans le département de l'Essonne, des séjours dans des fermes en Normandie ont eu une utilité particulière, en contribuant à d'autres représentations interculturelles. Financés grâce aux fonds récoltés lors de la 1ère Nuit de la philanthropie organisée par la Fondation fin 2018 (*lire le rapport d'activité 2018 sur www.armeedusalut.fr*), ces séjours, collectifs et individuels, ont permis à une dizaine de personnes accompagnées de s'immerger dans un milieu culturel et professionnel qui leur était inconnu, de participer à l'activité quotidienne de la ferme, de découvrir une région où ils et elles n'étaient jamais allés – sans parler des liens interpersonnels forts construits avec les fermiers accueillants.

Pension de famille: accompagner en logement adapté, combinant autonomie et collectif?

Louviers/La Haye-Malherbe

À la pension de famille Simone Durand, ouverte en 2018, la majorité des locataires ont connu des périodes de précarité et étaient, en 2019, sans activité professionnelle. Les liens sociaux au sein de la pension de famille sont donc importants. Globalement, la question de l'adéquation de ce dispositif aux difficultés cumulées de certains résidents en perte importante d'autonomie se pose. La question du vieillissement se pose également, l'accueil en Ehpad pour les publics sortant de structures sociales étant rares, voire inexistantes.

Lyon

Parmi les services de Lyon Cité, une pension de famille accueille 26 personnes depuis décembre 2017 au sein du site rue Germain (où sont coordonnés d'autres services d'hébergement). En 2019, l'équipe accompagnante a poursuivi la structuration de son travail autour des problématiques d'isolement des locataires, de soutien à l'appropriation d'un chez-soi, de degrés progressifs d'autonomie, de regard des



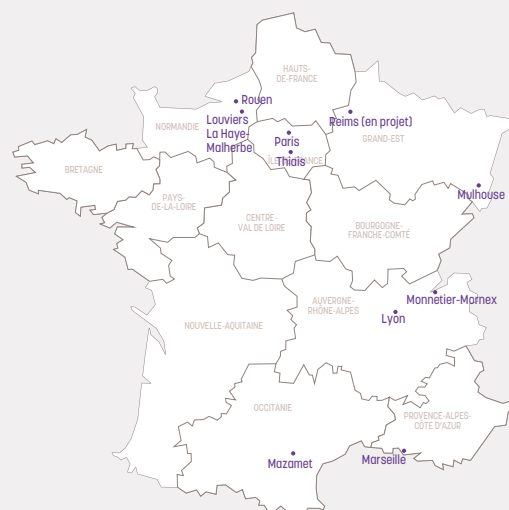
autres. L'objectif est de poursuivre la construction de cet habitat partagé, accompagné et ouvert en consolidant, au fil du temps, l'étagage partenarial.

Monnetier-Mornex (Haute-Savoie)

La pension de famille Les Hutins accueille des locataires depuis 2005, pour beaucoup vivant avec des problématiques psychiques. L'accompagnement aux Hutins articule son travail avec des relais partenariaux (CMP, hôpital de jour, etc.) mais, en 2019, il était à déplorer que 12 des 22 locataires avec une santé psychique fragile ne bénéficient d'aucun suivi extérieur adapté.

Rouen

La problématique de santé psychique est forte dans l'accompagnement au sein des pensions de famille de Rouen, où vivent 45 personnes. En 2019, une infirmière coordinatrice est intervenue 1 jour par semaine au sein des deux pensions et la reconnaissance des besoins sur le plan de l'accompagnement en santé mentale ouvre la perspective de requalification, en 2020, de cinq logements en « résidence accueil » – ce qui devrait faciliter, par ailleurs, le partenariat avec l'hôpital psychiatrique.



Louviers.

Un échange entre deux locataires de la pension de famille Simone Durand, en février 2019.

ÂGE MOYEN
relativement élevé des locataires (aux alentours de 50/60 ans selon les lieux)

FRAGILITÉS PARTICULIÈRES
en matière de santé et besoins de soutien pour la participation à la vie sociale et les liens sociaux

UTILITÉ FORTE
de la stabilité dans le logement

Implantation des pensions de famille de la Fondation, soit 274 personnes accueillies dans 10 structures, en 2019.



Soutenir la santé des personnes accompagnées

La santé par l'alimentation

La question de l'alimentation occupe dans la vie de tous les êtres humains une place centrale, à la fois besoin primaire et pratique culturelle complexe et structurante pour la vie, la santé, les échanges et les relations quotidiennes. Dans tous les établissements Inclusion de la Fondation, l'alimentation fait donc l'objet d'un travail spécifique, comme, par exemple, dans le cadre d'ateliers pédagogiques organisés au sein des centres d'hébergement et de réinsertion sociale, visant à la fois à renforcer le souci de soi, le lien aux autres, l'autonomie et le partage.



Cité de Refuge, à Paris. Un atelier cuisine pédagogique.



Extension de la résidence accueil à Marseille

Plusieurs établissements de la Fondation accueillent des personnes souffrant de handicaps psychiques dans des résidences accueil, par exemple à Mazamet (depuis 2012), ou projettent d'en accueillir (comme à Louviers). À Marseille, la résidence accueil coordonnée au sein de la Résidence William Booth, où étaient jusque-là accompagnées 12 personnes, a renforcé son action en 2019 avec la création de 12 places supplémentaires, dont 10 à l'extérieur du bâtiment principal, dans un appartement et un petit immeuble semi-collectif (la « résidence César ») situés à proximité. Grâce à ces capacités étendues, de nouveaux publics peuvent être accueillis, des couples, des duos ou des fratries, souvent jeunes (moins de 35 ans), qui pouvaient rencontrer auparavant des difficultés pour se loger. Ce faisant, la résidence accueil apporte désormais une réponse à la fois à ceux optant pour un logement individuel délocalisé, moins stigmatisant et plus propice à l'autonomie, et à ceux qui préfèrent rester dans un cadre semi-collectif qui les rassure et les sécurise. À noter que la résidence accueil est conventionnée avec plusieurs secteurs psychiatriques hospitaliers.

L'accompagnement médicalisé temporaire à Lille

Aux Moulins de l'Espoir, à Lille, un service de Lits halte soins santé (LHSS) accueille, depuis 2008, au sein du bâtiment rue de Valenciennes, jusqu'à 5 personnes. Les hommes isolés sans domicile fixe qui y sont accueillis, présentent des pathologies ou un état général, somatique et/ou psychique, ne nécessitant pas une prise en charge hospitalière ou médico-sociale spécialisée; l'accompagnement en LHSS permet d'articuler continuité des soins (avec l'intervention d'une infirmière) et accompagnement global. Sur l'ensemble de 2019, 15 personnes, souvent sans liens sociaux ou familiaux, et de plus en plus jeunes, ont été accompagnées, pour des séjours d'une durée moyenne d'un peu plus de trois mois. L'avancée des travaux d'humanisation du bâtiment ont permis une meilleure accessibilité des locaux aux personnes à mobilité réduite. Le travail partenarial en matière de soins en addictologie et d'accompagnement de personnes étrangères ne parlant pas français est important – sans compter les nombreux partenariats conventionnés (professionnels soignants, équipe mobile de santé mentale, CPAM, etc.).



Les 5 accueils de jour de la Fondation (à Belfort, Dunkerque, Le Havre et Paris en photo, à la Maison du Partage, en décembre 2019) ont réalisé globalement plus de 105 000 accueils sur l'ensemble de 2019. www.armeedusalut.fr, rubrique Actions sociales/ Exclusion sociale

VIOLENCES CONJUGALES : EXPÉRIMENTATION À MULHOUSE

Si l'accompagnement des femmes et enfants victimes de violences dans le cadre intra familial s'est développé au fil des années (un « Grenelle des violences conjugales » s'est encore tenu en septembre 2019), celui des conjoints/ pères auteurs de violence reste moins travaillé. Bénéficiant du financement de la 1^{re} Nuit de la philanthropie, le projet conçu par le Bon Foyer, à Mulhouse, intitulé « À contre-temps », porte sur l'hébergement de ces hommes qui ne peuvent rentrer à leur domicile à la suite d'une mesure d'éloignement, et sur leur accompagnement social, socioprofessionnel et psychologique adapté par une équipe dédiée. Le soin est une autre dimension de ce projet, dans l'objectif d'éviter des comportements récidivistes. L'année 2019 a été consacrée à la construction de partenariats forts, avec des établissements intégrant déjà ce type d'accueil, avec des associations locales et départementales, et avec les services de justice (une convention avec le SPIP devrait être finalisée en 2020).

BILAN 2019 CNPA

La Fondation de l'Armée du Salut anime le Conseil consultatif des personnes accueillies (CNPA) depuis sa création, en 2010, en partenariat avec la Fédération des acteurs de la solidarité. Au fil de années et encore en 2019, la place du CNPA (et des conseils régionaux, CRPA) s'est affirmée : participation à des groupes de travail sur la participation des personnes accueillies aux formations des travailleurs sociaux ; portage, dans le cadre d'un Groupement d'intérêt scientifique, d'un projet de recherche sur les effets de la participation sur les parcours individuels des personnes accompagnées ; représentation de la parole des personnes en situation de précarité dans le cadre du Haut Conseil du Travail Social, du Haut Comité pour les logements des personnes défavorisées et plus récemment du Conseil National de Lutte contre les Exclusions. Enfin, le CNPA est de plus en plus sollicité pour des conseils « d'expertise » par des associations qui souhaitent intégrer des personnes accueillies dans leurs conseils d'administration et instances de gouvernance (Emmaüs France, ACSC, Délégation du secours catholique des Hauts de Seine).



Quelle place pour les personnes dépendantes et ceux qui les accompagnent?



Des risques sociaux majeurs

La Fondation et ses partenaires, en particulier l'Uniopss, alertent depuis plusieurs années sur les risques de plus en plus grands vécus au quotidien par les personnes dépendantes accueillies dans les établissements médico-sociaux (en particulier les Ehpad) et par tous ceux, professionnel-le-s, aidants et familles, bénévoles, qui interviennent à leur côté. En cause: la faiblesse des financements et l'isolement social dans lequel vivent très souvent ces établissements. À la suite de précédents rapports, les conclusions du rapport Libault, remis le 28 mars 2019 à l'issue d'une consultation nationale démarrée courant 2018 et à laquelle la Fondation a participé, ont mis en lumière l'urgente nécessité de créer un grand nombre de postes de travail en Ehpad et de renforcer la coordination des actions de proximité: comment ne pas adhérer à ce vœu d'une logique d'intégration des différents secteurs sociaux et médico-sociaux pour améliorer la vie des personnes dépendantes accompagnées? Pour la Fondation, il s'agit de questions cruciales: ses établissements étaient en 2019 le lieu de vie de plus de 1300 personnes en situation de dépendance et plus de 40% de ses professionnel-le-s travaillaient dans l'un de ces établissements.

Complexification de l'accompagnement, reconnaissance et valorisation des métiers

Le bilan 2019 d'activité des établissements médico-sociaux de la Fondation confirme la tendance, observée depuis plusieurs années, d'une complexification du travail d'accompagnement adapté, due, en particulier, aux effets du vieillissement des personnes accueillies. À titre d'exemples: comment accompagner un nombre croissant de personnes handicapées ayant travaillé en Esat et arrivant à la retraite? comment répondre aux effets de l'accroissement de l'âge moyen des personnes en situation de handicap vivant en Fam et nécessitant des soins renforcés? Comment organiser au mieux le travail des équipes en Ehpad, quand l'âge moyen des personnes qui y sont accueillies ne cesse d'avancer (en 2019, la moyenne de l'âge des résidents dans les Ehpad de la Fondation atteignait environ 87 ans)? Les établissements de la Fondation, et tout particulier ses Ehpad, doivent faire face depuis plusieurs années à des tensions croissantes dues au manque de reconnaissance des métiers et

87

C'EST LA MOYENNE D'ÂGE
des résidents dans les Ehpad de la Fondation en 2019

des formations: en 2019, le turn-over des professionnel-le-s soignants en Ehpad a été élevé et les difficultés de recrutement accrues (d'où le recours à l'intérim et la recherche de solutions alternatives, comme le montage partenarial de structures territoriales d'emploi). Quelques mois après la présentation du rapport Libault, un autre rapport¹, portant sur les métiers du grand âge et de l'autonomie et présenté 29 octobre, soulignait à son tour la nécessité de revaloriser les salaires, créer des postes, renforcer les formations, etc.

À l'heure où ce bilan d'activité 2019 est écrit, l'écart entre les attentes et les décisions concrètes est toujours aussi grand. Et pendant ce temps, «l'engagement des salariés de tous les services, interdépendants, permet de poursuivre les objectifs annuels et les réflexions pour toujours améliorer notre travail auprès des résidents, tout en gardant le cap de la mission qui nous est confiée», comme le souligne la directrice de la Résidence Heimelig dans le rapport d'activité 2019 de l'établissement.

Des droits et une place reconnue au sein de la société française

Autre enjeu majeur: l'urgence de la reconnaissance des personnes dépendantes comme des citoyens à part entière, participant à la vie de la Cité à l'égal de tous. Dans ce domaine aussi, la «prise de conscience» collective s'approfondit (un rapport portant sur la place des plus âgés dans la société a été remis mi-décembre 2019², et, depuis mars 2019, les personnes majeures vulnérables ont le droit de voter, de se marier,



COHÉRENCE ET COHÉSION DES ACTIONS

L'action des établissements médico-sociaux et sanitaires de la Fondation est coordonnée par une direction, au siège de la Fondation, qui anime (réunions et projets nationaux, voyage annuel d'étude, etc.), soutient, pilote et contrôle.

(1) Plan de mobilisation nationale en faveur de l'attractivité des métiers du grand âge, rapport remis le 29/10/19 à la ministre des Solidarités et de la Santé, à consulter sur <https://solidarites-sante.gouv.fr>.

(2) Rapport « Réussir la transition démographique et lutter contre l'âgisme », remis le 20/12/19 et à consulter sur <https://solidarites-sante.gouv.fr>.

(3) Loi du 23 mars 2019 de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice.

de se pacser et de divorcer³). Les établissements de la Fondation ont poursuivi en 2019 leur travail dans ce domaine, et un documentaire, tourné à la fin du printemps 2019 et intitulé « Je suis et le reste citoyen » (lire dans ce rapport, Temps forts p. 4), est venu témoigner du souci pris pour soutenir la participation de toutes les personnes accueillies à la vie sociale, au sein et en dehors de leur établissement d'accueil, et pour rendre effectifs leurs droits à être écoutées et entendues.

La reconnaissance de la place des personnes dépendantes dans la société dans son ensemble passe aussi par celle des aidants. Cette question concerne au quotidien le travail des établissements de la Fondation, à travers les relations qui se tissent, en particulier avec les familles des personnes accueillies (nombreuses sont celles soutenues par les psychologues des établissements de la Fondation, dans le cadre d'échanges individuels comme lors de rencontres collectives, cafés des aidants, groupes de parole, etc.). On peut espérer que la loi du 22/05/19, qui vise à faciliter la conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle des salariés proches aidants, ne soit qu'un nouveau jalon dans la reconnaissance de la place des aidants (et des aînés!) dans la société.

Une égale reconnaissance de l'engagement des bénévoles auprès des personnes dépendantes est attendue, et le Collectif Combattre la solitude des personnes âgées, auquel la Fondation participe, a rappelé, dans un courrier fin janvier 2019, que « ces engagements citoyens libres et volontaires (...) contribuent à construire une société participative et bienveillante, une cité plus solidaire et fraternelle (...), et que les réponses à cette quête d'un vivre ensemble doivent rester du domaine de l'intérêt général et du bien public. » Une alerte contre toute « professionnalisation de la convivialité » ou marchandisation du lien social.

Statistiques au 31 décembre 2019

9 ÉTABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES (implantés dans 10 communes)

· Capacité d'accueil (dont hébergement temporaire) : **801 personnes**

1 CENTRE DE SOINS DE SUITE ET DE RÉADAPTATION

· Nombre de séjours (patients accueillis) en 2019 : **383**

4 FOYERS D'ACCUEIL MÉDICALISÉS

· Capacité d'accueil (dont hébergement temporaire, et hors FAM de l'établissement médico-social) : **144 personnes**

1 MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE

· Capacité d'accueil (dont hébergement temporaire) : **49 personnes**

1 ÉTABLISSEMENT MÉDICO-SOCIAL

(Esat/Foyer d'hébergement/Foyer de vie/FAM/SAVS/accueil de jour)

· Capacité d'accueil (tous services confondus) : **201 personnes**

8 ACCUEILS DE JOUR

· Capacité d'accueil (Ehpad/Fam/Mas, hors établissement médico-social) : **58 personnes**

Plus d'informations sur les missions de ces établissements : www.armedusalut.fr, rubrique Actions sociales-Handicap et Dépendance



QUELQUES RÉALISATIONS EN 2019

ÉCRITURE, EXPRESSION ET PARTICIPATION

Dans la plupart des établissements, un journal est régulièrement réalisé avec la participation des personnes accueillies. À la Résidence Leirens, depuis une dizaine d'années, *L'écho de Leirens* fédère de nombreux résidents autour d'un comité de rédaction élu pour chaque numéro. Les articles commentent la vie quotidienne et les événements de la Résidence ou traitent d'événements du monde extérieur. L'écriture est un moyen à part entière de participation et d'expression : toujours à la Résidence Leirens, en 2019, huit résidents participant à un atelier d'écriture une fois par semaine ont écrit plusieurs contes et nouvelles, parus en petit livret.

INTERGÉNÉRATIONNEL

Garants de mixité sociale et de dynamisation de la vie quotidienne, les liens intergénérationnels jouent un rôle important pour les personnes âgées vivant en Ehpad : en 2019, la Résidence Heimelig a ainsi poursuivi son partenariat avec Unis-cité Mulhouse pour accueillir de janvier à juin quatre jeunes volontaires en service civique ; la maison de retraite de Nantes a passé une convention avec un lycée voisin, et sept rencontres ont été organisées dans l'année ; à la Résidence Braquehais, les liens intergénérationnels se sont renforcés au travers du partenariat avec le Centre de Loisirs de Bormes-les-Mimosas.

ALIMENTATION

Un axe de travail des Résidences Heimelig et Laury Munch, en Alsace, a porté, en 2019, sur les risques de dénutrition des personnes accueillies. Réponses mises en œuvre : pour la première, apports protéiniques renforcés et plats équilibrés ; pour la seconde, expérimentation puis généralisation du produit Forteo-care (poudre de protéine de collagène, neutre quant au goût et à la texture des aliments auxquels il est adjoint), avec suivi des bilans nutritionnels en relation avec les médecins traitants.

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Afin de renforcer son organisation du travail, la Résidence Laury Munch a répondu à un appel à projet lancé par l'ARACT (Association régionale pour l'amélioration des conditions de travail), qui lui a permis de déployer tout au long de 2019 la méthode dite « Cluster Qualité de vie au travail », en lien avec d'autres établissements du Grand Est et promouvant les échanges d'expériences entre établissements et entre professionnels pour innover au sein des structures et sur le territoire.

PASA

« En 2019, au pôle d'activités et de soins adaptés (Pasa) de Notre Maison, dans les Deux-Sèvres, les familles ont pu être présentes (y compris les week-ends) et partager avec leurs proches les activités proposées et les temps de convivialité. »

OUVERTURE SUR LE TERRITOIRE

La Résidence Arc-en-ciel, à Chantilly, dans l'Oise, a mis en œuvre cet axe majeur de travail des Ehpad tout au long de 2019, en proposant un club informatique hebdomadaire ouvert à tous, en accueillant des associations partenaires comme les bénévoles des Blouses roses, en organisant de nombreux ateliers (débouchant sur un livre de recettes) avec une école Montessori partenaire, etc. De son côté, le Grand Saule, la maison d'accueil spécialisée de Montfermeil, en Seine-Saint-Denis, a pour la première fois participé au Forum des associations organisé chaque année par la Ville de Montfermeil, avec la participation de plusieurs résidents et professionnels accompagnants.

67

C'EST LA MOYENNE D'ÂGE

des personnes handicapées vieillissantes accueillies à la Résidence Leirens, en Haute-Savoie, passant de 61 à près de 67 ans, entre 2009 et 2019.



La résidence seniors Rives du Moulin, à Strasbourg, a mené en 2019 des actions de sensibilisation à l'éco-citoyenneté et a intégré le Groupe de travail sur l'isolement des seniors du quartier du Neuhof, en partenariat avec différents acteurs de la Ville de Strasbourg.



Les jeunes adultes en situation de handicap accueillis au Foyer de vie de jour du Château d'Auvilliers peuvent participer à de nombreuses activités adaptées, en particulier en lien avec la ferme pédagogique de l'établissement situé à Artenay, dans le Loiret.

UNE EXPÉRIENCE D'AGRICULTURE URBAINE INTERGÉNÉRATIONNELLE

La Sarrazinière, où vivent et sont accueillis plus de 140 personnes âgées, dispose d'un beau et grand parc. Un projet d'agriculture urbaine, initié en 2018, s'y est poursuivi tout au long de l'année 2019, afin de tirer parti du parc à la fois comme carrefour intergénérationnel et outil écoresponsable, grâce aux transformations introduites par l'association Le Poisson mécanique, porteuse de ce projet. Celle-ci a proposé tout au long de l'année un programme d'animations et d'événements en collaboration avec les professionnel-le-s de la maison de retraite stéphanoise et de nombreux partenaires locaux. Un levier efficace pour « cultiver les relations aidantes » (la participation des résidents à l'animation du jardin permet de rompre leur isolement, de se détendre et de profiter de la nature), poursuivre des objectifs écologiques (valorisation des bio-déchets, tri sélectif, etc.) et renforcer le lien social (plusieurs temps festifs tout au long de l'année, visites inter-Ehpad, etc.).

PLUS DE
140
PERSONNES ÂGÉES
vivent et sont
accueillies
à la Sarrazinière,
où un projet
d'agriculture
urbaine, initié en
2018,
s'est prolongé
tout au long
de l'année 2019.

LA TÉLÉMÉDECINE EN EXPÉRIMENTATION

Après avoir répondu à un appel à projet de l'ARS, le Soleil d'automne, la maison de retraite de Tonneins, dans le Lot-et-Garonne, a mis en place à partir de fin octobre 2019 des consultations par télé-médecine, pour améliorer les parcours de soins, éviter les allers et retours et l'accès parfois difficile aux cabinets médicaux, tout en permettant à plusieurs professionnels de l'établissement de se former au logiciel employé pour les téléconsultations et en mesurant la possibilité de rejet de ce nouvel outil de la part des personnes âgées comme des praticiens. Entre avril et décembre 2019, ce sont 12 rendez-vous de télé-médecine (pour des consultations de dermatologie) qui ont été réalisés à la Résidence Laury Munch, ont eu lieu grâce à la plate-forme de téléconsultation TokTokDoc.

DROITS ET COMPÉTENCES DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS EN ESAT

Alors que la France a ratifié à l'ONU la Convention relative aux droits des personnes handicapées depuis 2010, l'enjeu de reconnaissance de leurs droits et de leur place au sein de la société demeure d'actualité. En matière de travail par exemple, le Château d'Auvilliers, dans le Loiret, est engagé depuis une dizaine dans une démarche de reconnaissance des compétences professionnelles des personnes handicapées au travail, nommée Différent & Compétent. Le 7 novembre 2019, un groupe de travailleurs de l'Esat (ateliers de travail adapté) et de moniteurs formés pour les accompagner dans cette démarche de reconnaissance se sont vu remettre leurs certificats de compétence lors du « Compétence Day » organisé pour la Région Centre Val de Loire, à Orléans.

« DES RÉCITS ET DES VIES »

Le Château, l'établissement de soins de suite et de réadaptation implanté en Ardèche près de Valence, a employé tout au long de 2019 le jeu « Des récits et des vies » afin de proposer aux patients accueillis un outil accessible permettant, lors de séances de moins d'une heure réunissant au plus six patients, de libérer la parole, créer du lien entre participants et trouver des ressources dans leur parcours de vie. Le bilan de cette expérimentation a été positif : les patients, même ceux de tempérament réservé, se sont exprimés volontiers, en raison en particulier du dispositif de jeu, qui favorise la convivialité, et de l'orientation de l'expression en fonction d'intitulés thématiques tels que la vie en collectivité, la solitude, la dépendance et la maladie, les souvenirs d'enfance, la famille, les événements marquants de vie... Un outil bien adapté à des groupes de patients hétérogènes, d'âge différents et présentant des problématiques variées.



JEUNESSE
L'ACTION AU SERVICE
DES PUBLICS

Adapter l'accompagnement à des situations plus complexes



8427

**C'EST LE NOMBRE
TOTAL
DE PARTICIPANTS
AUX ANIMATIONS**

réalisées en 2019 par
les équipes
de l'Arche de Noé,
le centre
socioculturel de Lyon,
au sein d'un centre
d'hébergement
d'urgence de la
Fondation à Saint-
Priest, où sont
accueillies
des familles
en parcours de
migration.

Le bilan 2019 de l'action des établissements Jeunesse met en lumière une tendance qui s'est accentuée au fil des dernières années : les situations de vie des enfants et adolescents accueillis et accompagnés sont de plus en plus complexes, croisant enjeux éducatifs, scolaires, de santé et d'insertion sociale. Cette complexification croissante nécessite toujours plus d'adaptation des pratiques professionnelles aux besoins de chaque jeune accompagné : à titre d'exemples, en 2019, les deux instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques de la Fondation ont travaillé, de manière désormais consolidée, en mode « dispositif », ce qui permet de renforcer la coordination de toutes les interventions, au sein de l'établissement et avec l'ensemble de ses partenaires, au service de chaque jeune accueilli ; la maison d'enfants à caractère spécialisée de la Fondation à Saint-Malo, qui a reçu un nombre croissant de demandes d'accueil pour des jeunes enfants (âgés de moins de 8 ans), réfléchit à l'évolution de son organisation pour pouvoir y répondre ;

l'accompagnement des mineurs étrangers non accompagnés et des mères (et leurs enfants) en parcours de migration a nécessité des ressources et un engagement accrus, dans un contexte global particulièrement difficile (*lire p. 20*). Alors que l'année 2019 a posé la petite enfance comme un enjeu majeur des politiques publiques (création d'un secrétariat d'État dédié, consultation nationale autour des « 1000 premiers jours »), des jeunes accompagnés par des professionnels de la Fondation ont participé et pris la parole lors de deux temps forts, en mars (lors d'un débat au Conseil économique, social et environnemental) puis, en novembre, à l'occasion d'une journée dédiée au 30^e anniversaire de la signature par la France de la Convention internationale des droits de l'enfant. Permettre, et tenir compte, de cette parole des jeunes, comme de leurs parents, sont des enjeux majeurs, pour pouvoir construire des réponses adaptées à la situation de (grande) précarité dans laquelle un grand nombre d'enfants et adolescents vivent en France.

Statistiques au 31 décembre 2019

1 MAISON D'ENFANTS À CARACTÈRE SOCIAL
(Mecs, accueil de jour, DAAP, MNA, lieu de vie)
. Capacité totale d'accueil : **109 personnes**

2 FOYERS D'ACTION ÉDUCATIVE
(FAE, accueil de jour, accueils alternatifs, SAPMN, SORA)
. Capacité totale d'accueil : **159 personnes**

2 INSTITUTS THÉRAPEUTIQUES, ÉDUCATIFS ET PÉDAGOGIQUES
(internat, semi-internat, SESSAD)
. Capacité totale d'accueil : **138 personnes**

1 CENTRE SOCIO-ÉDUCATIF
(accueil de loisirs, activités périscolaires, espace enfants/parents, séjours)
. **655 familles et 712 enfants** ont participé aux

activités en 2019 (hors animations en centre d'hébergement d'urgence)

1 CENTRE MATERNEL
. Capacité d'accueil : **77 personnes**

Plus d'informations en fin de ce rapport (coordonnées et implantations) et sur www.armeedusalut.fr, rubrique Actions sociales-Jeunesse.



QUELQUES RÉALISATIONS EN 2019

INCLUSION SCOLAIRE

17 mineurs étrangers non accompagnés par les Enfants de Rochebonne, à Saint-Malo, ont été en parcours scolaire en lycées professionnels, tandis que plus d'une dizaine a été accueillie dans des filières MLDS (Mission de lutte contre le décrochage scolaire) ou UP2A (Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants). À l'Institut Nazareth à la Villa Blanche Peyron, entre les deux tiers et les trois quarts des jeunes accueillis en 2019 ont été en « scolarité partagée » (inclusion scolaire partielle ou totale), ce qui permet aux jeunes de se réapproprier l'espace scolaire ordinaire tout en s'appuyant sur le soutien éducatif, thérapeutique et pédagogique de l'Itep.

VACANCES ADAPTÉES

8 jeunes accompagnés au Foyer du Jeune Homme, à Strasbourg, ont pu participer à trois chantiers éducatifs (nouveau 2019), favorisant confiance en soi et valorisation et soutenant leurs démarches d'insertion socio-professionnelle. Dans le même établissement, presque tous les jeunes du foyer d'action éducative (à l'exception des mineurs étrangers non accompagnés) ont pu retourner en famille passer les vacances d'été et les week-ends, un progrès obtenu grâce au travail du référent familles en lien avec l'équipe éducative.

JEUNES ET SANTÉ

Dimension centrale de l'accompagnement de tous les jeunes accueillis, les enjeux de santé se sont accrus pour les jeunes de l'internat des Enfants de Rochebonne (près de la moitié d'entre eux a un suivi santé avec un pédopsychiatre, un psychologue, un orthophoniste ou un psychomotricien); la question des conduites addictives a fait l'objet d'un travail renforcé dans plusieurs établissements; au foyer Marie-Pascale Péan, à Mulhouse, un plus grand nombre de jeunes ont été accueillies aux urgences hospitalières et ont nécessité des rendez-vous ou admissions médicaux.



L'accueil de jour du foyer Marie-Pascale Péan, à Mulhouse, travaille, avec les parents et de nombreux partenaires, sur les situations de déscolarisation, les difficultés liées à un handicap, les répercussions des addictions aux écrans et jeux vidéo (face auxquelles la notion de « sortir de chez soi » prend tout son sens!), etc.

JEUNES ET SEXUALITÉ

Cette dimension transversale de l'accompagnement des jeunes a représenté, en 2019, l'un des problématiques majeures traitées au foyer Marie-Pascale Péan, en raison de pratiques à risque de certaines jeunes, de la précocité des rapports et des phénomènes de prostitution.

PARTICIPATION DES PARENTS

La participation des parents et le soutien à la parentalité ont continué à faire l'objet d'un travail soutenu de la part de tous les établissements. Aux Enfants de Rochebonne, le café-parents, coanimé mensuellement par une psychologue et un éducateur, a été rendu accessible à toutes les familles; pour sa part, le foyer Marie-Pascale-Péan participe au Programme de soutien aux familles et à la parentalité, qui réunit 5 partenaires, dont l'ARS et la Ville de Mulhouse.

ADAPTATION DES LIEUX D'ACCUEIL

Plusieurs établissements (Enfants de Rochebonne, foyer Marie-Pascale Péan, Foyer du Jeune Homme) se sont engagés dans des projets de rénovation/transformation immobilière, afin de rendre les lieux d'accueil plus adaptés aux jeunes accueillis.



(RE)CONSTRUIRE DES VIES EN MIGRATION



LA COMPLEXITÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT DES MÈRES EN PARCOURS DE MIGRATION À LA RÉSIDENCE MATERNELLE DES LILAS

En 2019, trois personnes sur quatre admises à la Résidence maternelle des Lilas, à Paris, étaient nées dans un pays hors Union européenne. Et depuis presque 3 ans désormais, des mamans en situation administrative précaire sont orientées vers l'ensemble des résidences maternelles du département. Cette évolution renforce la complexité du travail global d'accompagnement, d'autant que les nouvelles dispositions introduites par la circulaire du 20/03/19 ont posé de nouvelles difficultés d'ordre juridique pour les personnes étrangères vivant en France. Pour soutenir ces résidentes et le travail des professionnels, une permanence juridique partenariale est organisée au sein de la Résidence avec un avocat du Barreau de Paris Solidaire et un juriste de l'association Droits d'urgence, mais l'accès à ces ressources dépend beaucoup de la capacité des résidentes à se projeter dans l'avenir. Or, comme le souligne le bilan 2019 des psychologues de l'établissement, dans les conditions légales et sociales actuelles, « l'espoir d'une vie meilleure est sérieusement mis à mal, et le découragement peut s'avérer dévastateur, sans parler du sentiment de ne rien avoir à offrir à leur enfant. » Nombreuses sont en effet les résidentes à vivre un stress post-traumatique, une insécurité affective, compte tenu de leur parcours antérieur. D'autres soutiens spécifiques sont également intervenus en 2019 à leur service au sein de la Résidence, en particulier une bénévole assurant des cours individuels ou en petits groupes de remise à niveau en français. Cet engagement quotidien a constitué une ressource très importante, et les

professionnels ont entretenu des relations très fréquentes avec cette bénévole pour ajuster leur accompagnement aux besoins des résidentes.

UNE EXPÉRIENCE INTERCULTURELLE, PRÉPROFESSIONNELLE ET DE MIXITÉ SOCIALE

Deux des jeunes mineurs étrangers non accompagnés par les Enfants de Rochebonne sur le site de Saint-Georges de Reintembault, en Ile-et-Vilaine, ont participé, durant l'été 2019, à une expérience collective ouverte et formatrice, au travers du montage d'une Coopérative Jeunesse de Services (CJS). Objectifs : découvrir comment fonctionne une organisation de travail, expérimenter le sens de l'entrepreneuriat, partager cette expérience avec de nouvelles personnes et mettre en œuvre des valeurs de coopération et de solidarité dans un contexte de vie et de compréhension interculturels. Grâce à leur travail de communication et de promotion de leur activité auprès des acteurs locaux, les jeunes de la CJS ont obtenu plusieurs contrats (garde d'animaux, entretien paysager, entretien ménager, travaux de ferme, etc.). Durant cette expérience, les deux jeunes accompagnés par les Enfants de Rochebonne ont en particulier porté le projet « Katar » (cuisine, en langue pachto), pour confectionner et servir des repas valorisant leur culture culinaire dans le cadre de la promotion de la CJS. Ils ont aussi mis en œuvre, à cette occasion, leurs compétences en gestion de budget et gestion d'équipe. La soirée Katar, mi-août, a été très bien gérée, sans intervention ou presque des animatrices, les jeunes démontrant leur capacité à s'adapter au public.

RÉCITS DE VIE ET D'ACCOMPAGNEMENT

Bruno (prénom fictif), accompagné au CHRS Belfort

« Âgé de 21 ans et hébergé depuis le 24 décembre 2019 au sein du CHRS dans le cadre d'un placement extérieur, Bruno envisage de rester vivre à Belfort lorsque son aménagement de peine prendra fin le 8 février 2020. À son arrivée, Bruno n'a pas de solution d'hébergement, ni d'emploi ; un premier rendez-vous avec une conseillère de la Mission Locale a lieu au début du mois de janvier 2020. Des démarches d'insertion professionnelle ont déjà débuté et Bruno a été positionné sur une formation dans le cadre de la Garantie Jeunes. Il attend d'être contacté par l'organisme afin de finaliser son inscription. Bruno débute sa vie de jeune adulte. Il est tout à fait conscient de sa méconnaissance des démarches administratives à accomplir, aussi il est en demande d'accompagnement et souhaite continuer à être hébergé par l'établissement car sa situation financière ne lui permet pas d'accéder à un logement autonome et de faire face à des charges locatives. À la fin de son aménagement de peine, il bénéficiera donc d'une place dédiée pour les jeunes de moins de 26 ans. »

Récit de l'équipe du CHRS, partagé dans son rapport d'activité 2019.

Chaligna – accueil de jour du foyer d'action éducative Marie-Pascale Péan, Mulhouse

« J'ai 13 ans, et je suis en 5^e. J'aime le basket. Cela m'aide à arriver à l'heure en cours, à faire mes devoirs, et lorsque j'ai des difficultés, les éducateurs viennent m'aider à faire mes devoirs. Jennifer, Estelle ou Marine m'aident aussi pour faire mes devoirs lorsque je n'y arrive pas. Je viens tous les jours à l'accueil de jour faire mes devoirs, sauf le samedi et le dimanche. J'y retrouve des copines, que je ne vois pas à l'extérieur car nous ne sommes pas dans le même collège. Je prends aussi mon goûter sur l'accueil de jour, et parfois on fait des ateliers : gâteaux, dessins, des jeux, bricolage. Une fois par mois, on fait du sport. Pendant les vacances, on fait des activités, par exemple de l'accrobranche, on va au cinéma, à l'opéra, au bowling, etc. »

Témoignage partagé dans le rapport d'activité 2019 de l'établissement.

Les résidents de la Résidence Braquehais, Bormes-les-Mimosas

« Notre chez-nous c'est ici, dans un coin de paradis, sous le soleil du Midi, c'est une maison de vie / Notre chez-nous, c'est ici, on adore la compagnie, on s'embrasse, on se sourit, c'est une maison de vie! (...) Je me remue-ménages, je remue mon corps lourd, pour apaiser mes nuits, pour embellir mes jours, si parfois ma mémoire vient me jouer des tours, j'en retiens mon histoire, j'en retiens tant d'amour / Vois comme on se soutient, comme on se souvient, chanter avec nous... (...) »

Extrait des paroles de la chanson originale Une maison de vie, enregistrée entre l'été et l'automne 2019 par les résidents et les accompagnants de cet Ehpad - le clip peut être vu sur la page Youtube de la Fondation de l'Armée du Salut : https://www.youtube.com/watch?v=oxN7_EezgYI

Une expérience créative et participative, Palais de la femme, Paris

« En avril 2019, un atelier d'initiation aux techniques filmiques et au court métrage a été initié par Anne Toussaint, réalisatrice avec les Ateliers Varan et le collectif Les Yeux de L'Ouïe. Après avoir rencontré un groupe de 5 résident.e.s de la maison-relais du Palais de la femme, elle entame un stage e-ciné de 64 heures pour coréaliser le court métrage « Arrière-pensées ». L'atelier consiste en une initiation à l'analyse d'images, à la réalisation collective et aux techniques de prises de vue, de son et de montage. Anne explique : « En passant par le tissage entre un film (récit filmique) et leur perception de spectateurs (récit de soi), les stagiaires sont invités à mettre en mots, en images et en sons leurs propres regards ». Le film est montré en juin 2019 lors du festival Côté Court à Pantin. Fabienne, résidente de la maison-relais, a vécu l'expérience et s'est découverte une passion : « Au départ, je ne voulais pas vraiment participer au projet, mais finalement la réalisatrice m'a proposé de faire le montage du film avec elle ; ça m'a plu alors je ne voulais plus partir. Les autres résidents de la maison-relais filmaient ou prenaient le son, cela donnait de la matière pour le film. J'ai aussi prêté ma voix à l'image, en lisant quelques textes de Georges Perec dans la vidéo. Je ne connaissais pas cet auteur avant et j'ai trouvé ça extra. »

Témoignage partagé dans le rapport d'activité 2019 de l'établissement.



BILAN SOCIAL 2019
L'ORGANISATION
AU SERVICE
DE L'ACTION

L'action des professionnels



PLUS DE
2600
SALARIÉS
tous contrats
confondus,
au 31/12/2019.

Exerçant l'ensemble des métiers au cœur de l'action sociale, médicosociale et sanitaire, mais aussi de très nombreux autres métiers « transversaux » (restauration, services techniques, entretien, administratif, etc.), ainsi que les métiers spécifiques des services du siège), les 2 607 salariés de la Fondation (au 31/12/2019), qui agissent au service des personnes accueillies, composent un ensemble d'une très grande diversité d'âge, d'expérience, de parcours professionnels – sans compter l'intervention, chaque année, de centaines de stagiaires et jeunes en service civique. La dimension collective du travail est essentielle : à l'échelle de chaque établissement, elle se réalise en particulier par des réunions d'équipes régulières, la réalisation collective des projets d'établissement, bilans annuels, évaluations interne et externe, etc. À l'échelle de la Fondation dans son ensemble, le travail des professionnels est soutenu par de nombreuses actions de formation et par le développement du « lien interne » : en 2019, deux journées d'accueil des nouveaux salariés ont été organisées, à Paris et Saint-Malo ; 14 sessions de formations inter-établissements, organisées au siège de la Fondation et à Lyon, ont permis à 160 salariés venus de nombreux établissements de réfléchir et se former ensemble (*lire ci-contre*). Le travail de la direction des ressources humaines, au siège, a également porté sur l'information et le conseil aux salariés et aux directions d'établissement en matière de formation professionnelle, retraite, handicap et qualité de vie au travail, avec l'appui d'interventions extérieures (par exemple l'Anact).

Bilan social 2019 Chiffres au 31 décembre

2 607 SALARIÉ-E-S.

UN PEU PLUS D'UN-E SALARIÉ-E SUR QUATRE (26 %) travaille à temps partiel.

294 SALARIÉ-E-S EN CONTRATS AIDÉS (dont 186 en CDD).

283 RECRUTEMENTS DE NOUVEAUX SALARIÉS EN CDI

120 SALARIÉ-E-S EN SITUATION DE HANDICAP

RÉPARTITION PAR FAMILLES DE MÉTIERS (hors CDD de remplacement et contrats aidés)

- Administration et comptabilité : **13 %**
- Services éducatifs : **32 %**
- Services généraux : **31 %**
- Paramédical et médical : **24 %**

69/31 : Proportion femmes/hommes parmi l'ensemble des salarié-e-s.

20 % DES SALARIÉ-E-S (hors contrats aidés) ont moins de 30 ans ; 48 % entre 30 et 50 ans.

45 % DES SALARIÉ-E-S ont moins de 2 ans d'ancienneté (soit une forte hausse, de 11 points par rapport à 2018), 8 % plus de 20 ans

LA PROBLÉMATIQUE DU RECRUTEMENT

De très nombreux établissements rencontrent des difficultés croissantes dans leurs processus de recrutement, pour de nombreux métiers. « La fuite des aides-soignants, déjà amorcée, s'est considérablement amplifiée en 2019. Nous avons vécu les démissions pour retourner travailler à l'hôpital en plein été. En septembre, nous n'avons pas pu recruter les nouveaux diplômés car les promotions sont insuffisantes pour répondre aux besoins. Nous avons eu recours aux personnels "faisant fonction" : beaucoup de bonne volonté mais pas de formation solide », comme le souligne par exemple la Maison de retraite protestante de Nantes dans son rapport 2019.

DES LIEUX D'INTÉGRATION PROFESSIONNELLE

Les établissements sociaux, médico-sociaux et sanitaire de la Fondation réalisent au fil des années une mission « d'intégration professionnelle », en accueillant des stagiaires, en accompagnant les professionnels dans leurs démarches de formation, en recrutant des personnes en parcours de réinsertion, etc. Par exemple, l'Institut Nazareth, à Montpellier, est reconnu comme « site qualifiant » : en 2019, la démarche de recrutement de personnes en contrats aidés s'est poursuivie, en recourant au nouveau contrat PEC (parcours emploi compétences), et 22 stagiaires y ont été accueillis, répondant ainsi au besoin de formation pratique et de développement des compétences favorisant la professionnalisation de ces futurs « acteurs de terrain ».

LA FORMATION M'A ÉTÉ UTILE POUR TRAVAILLER SUR MES PROPRES REPRÉSENTATIONS

« Avant de participer à cette formation, je n'avais pas beaucoup de connaissances sur la question du suicide, important pour le travail d'accompagnement en CHRS. Les deux journées de formation, bien équilibrées entre théorie et pratique, m'ont été très utiles pour travailler sur les idées toutes faites que je m'en faisais. Dès mon retour, lors d'un échange informel, un jeune accompagné au CHRS m'a exprimé son désir de passer à l'acte et de se suicider. Je lui ai demandé s'il était d'accord pour que j'en informe son travailleur social référent et la psychologue. Sans la formation, j'aurais peut-être été bloqué, je n'aurais peut-être pas réussi à l'écouter, on a vite tendance à chercher des solutions sans prendre vraiment le temps d'évaluer et d'analyser. A la fin de notre échange, il m'a dit que ça lui avait fait du bien de parler. Bref, une formation très utile, c'est toujours intéressant aussi de sortir de "chez soi" et de rencontrer d'autres professionnels et d'autres expériences. »

Mehdi Meddai, travailleur social au Passage, le CHRS de Metz, qui a participé, en mars 2019 à Lyon, à une formation inter-établissements de deux jours sur le repérage et la gestion de la crise suicidaire.





BÉNÉVOLAT
L'ORGANISATION
AU SERVICE
DE L'ACTION

L'action des bénévoles en 2019



PLUS DE
4400
BÉNÉVOLES
dans le réseau
de l'Armée du Salut
en France,
au 31/12/19

aux côtés des professionnels de l'action sociale, médicosociale et sanitaire de la Fondation, les bénévoles sont une force au service des personnes en situation de fragilité sociale – une force reconnue parmi les valeurs de l'Armée du Salut et dans le projet de la Fondation.

L'Armée du Salut en France comptait plus de 4 400 bénévoles fin 2019, toutes générations et formes d'engagement confondues. Plusieurs centaines d'entre eux interviennent, parfois depuis plusieurs années, auprès des personnes accueillies dans les établissements de la Fondation (lire ci-dessous) et postes de la Congrégation, en apportant leurs qualités humaines et leurs compétences, après avoir parfois suivi une formation ad hoc.

Leurs interventions, coordonnées depuis 2002, par une direction du siège, se déroulent dans un cadre formalisé (entretiens préalables, définition des missions, charte du bénévolat de l'Armée du Salut, relais avec des professionnels référents au sein des établissements, etc.). La direction du Bénévolat pilote en particulier plusieurs actions de distribution alimentaire à Paris (aide alimentaire d'urgence et épicerie sociale), qui ont mobilisé, en 2019, plus de 770 bénévoles.

L'intervention des bénévoles en établissements

Venant en renforcement (et non en substitution) du travail réalisé par les professionnels au service des personnes accueillies, l'intervention, souvent pérenne, des bénévoles dans les établissements de la Fondation contribue à l'ouverture de ces derniers sur leur environnement, et enrichit les liens sociaux et la citoyenneté des personnes accompagnées. Parmi les principaux domaines d'intervention des bénévoles dans ce cadre : l'accès et la transmission de savoirs (en particulier cours d'alphabétisa-

tion ou de français langue étrangère et soutien scolaire); les animations et la vie quotidienne, en particulier dans les maisons de retraite médicalisées; les soins, etc.

À partir de mai 2019, le service animation des Moulins de l'Espoir, le CHRS de Lille, a commencé à structurer l'intervention de bénévoles : repérage des besoins par les professionnels; recrutement des bénévoles puis suivi de leur action. Neuf bénévoles (coiffeur, bibliothécaires, écrivain public, cours de français, activités manuelles) ont ainsi pu apporter leur soutien aux personnes accueillies.

À l'Arche de Noé, le centre socioculturel lyonnais, ce sont 75 bénévoles qui sont intervenus en 2019 aux côtés de l'équipe de professionnels, pour l'accompagnement à la scolarité, les ateliers sociolinguistiques, le Lieu d'Accueil Enfants; des actions spécifiques ont été entreprises, comme les ateliers numériques ou le café de l'Arche.

Aide alimentaire d'urgence à Paris

DISTRIBUTION SOUPES DE NUIT PARIS (RUE LÉON-JOUHAUX) :

- plus de **151 000** repas servis ;
- **640** bénévoles mobilisés.

DISTRIBUTION MARAUDE BONJOUR PARIS :

- **Plus de 35 000** petits-déjeuners services ;
- **70 bénévoles** en appui du coordinateur professionnel.



Jérôme, bénévole au Palais de la femme, Paris

« Mon rôle en tant qu'écrivain public bénévole est d'aider les résidentes à remplir les déclarations, les formulaires de demandes de logement, les demandes destinées à la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), etc. Je partage ces tâches avec les travailleurs sociaux du Palais de la Femme. Je reçois souvent des personnes qui ne maîtrisent pas parfaitement la langue française, à l'écrit comme à l'oral. Je les aide donc à réaliser un écrit clair, structuré et soigné, mais aussi à mettre en forme des dossiers relevant de domaines administratifs. Récemment, j'ai eu un cas douloureux, une résidente, qui travaille dans un consulat, exploitée par son employeur : elle n'avait pas de fiche de paie, son salaire était versé en espèces, alors que les fiches de paie sont obligatoires si elle veut faire une demande de logement. Dans ce type de cas, je constitue un dossier avec tous les éléments de preuve nécessaires et je l'envoie directement au Défenseur des droits afin qu'il puisse se saisir du dossier. Ma fonction de délégué du Défenseur des droits est aussi parfois une aide dans mes interventions. Récemment, j'ai ainsi pu rétablir une erreur que la CAF et Pôle Emploi faisaient, en demandant à une résidente, de nationalité espagnole, de fournir un titre de séjour à l'appui de ses démarches,



*Soutien scolaire
bénévole au
poste de Nice,
janvier 2019.*

75
BÉNÉVOLES
À L'ARCHE
DE NOÉ EN 2019
toutes générations
et motivations
confondues.

alors qu'en tant que citoyenne d'un pays de l'Union européenne, elle n'avait pas à le faire. » *(témoignage recueilli au printemps 2019)*

Denise, bénévole à l'Arche de Noé, Lyon

« J'ai toujours trouvé important de pouvoir transmettre aux gens, aux enfants en particulier, des choses qu'on a apprises – et que ce soit une transmission gratuite. Professeur de lettres, je suis partie à la retraite en désirant poursuivre cette action de transmission, d'où mon engagement bénévole. Un jour où j'accompagnais ma petite-fille à une activité de l'Arche de Noé, j'ai rencontré la coordinatrice des bénévoles et j'ai proposé de participer pour du soutien scolaire en français. J'interviens désormais trois fois par semaine, avec des collégiens, mais aussi avec des élèves de primaire. Je peux avoir aussi des échanges avec des parents présents, et leur donner des conseils si je repère telle ou telle difficulté chez leur enfant. Ces interventions me permettent de continuer à participer à la vie sociale ; j'aime bien le 7^e arrondissement de Lyon, multiculturel, où je vis, et j'apprends beaucoup de choses en venant à l'Arche. » *(témoignage recueilli en décembre 2019)*



**ACCOMPAGNEMENT
SPIRITUEL**
RECHERCHE
DES PERSONNES
DISPARUES

Au service de l'intime



L'accompagnement social global de chaque personne accueillie prend en compte l'ensemble des besoins, y compris d'ordre spirituel. Un « accompagnement spirituel » est ainsi proposé aux personnes accueillies dans les établissements de la Fondation, héritière d'une action réalisée par l'Armée du Salut depuis ses débuts. Un ensemble d'accompagnants spirituels assurent tout au long de l'année des temps de présence, d'écoute et d'échanges avec les personnes accueillies qui le souhaitent, tout en participant à la vie collective des établissements.

Ces derniers sollicitent les accompagnants spirituels pour des visites aux personnes hospitalisées, pour des interventions spécifiques ou lorsque des personnes décèdent. Au sein du siège de la Fondation, une direction de l'accompagnement spirituel coordonne l'ensemble de ces actions, participe au pilotage par le siège de l'action des établissements de la Fondation, et anime les réseaux de partenaires. Le travail en continu avec les établissements porte également sur l'intégration de l'accompagnement spirituel dans l'élaboration ou le renouvellement de leur projet. Il faut souligner que le travail de cette direction nationale est mené dans un souci marqué de proximité et d'humanité.

Bilan 2019



🛡️ **L'accompagnement spirituel** a été proposé dans 47 établissements, réalisé par plus d'une centaine d'accompagnants (dont, en particulier, 35 soldats ou officiers de l'Armée du Salut et 36 auxiliaires bénévoles); ont été réalisés près de 6 300 entretiens (écoute, téléphone, visite), et près de 140 participants se sont rassemblés lors de cérémonies à l'occasion d'un décès en établissement (données consolidées nationales).

🛡️ **Un travail substantiel de formation** a été réalisé tout au long de 2019 par la direction de l'accompagnement spirituel, en particulier l'organisation de 10 rencontres régionales avec l'ensemble des accompagnants spirituels régionaux, et de 8 séances de formation de futurs accompagnants spirituels, autour de l'écoute active et des notions laïcité/faits religieux.

🛡️ **L'adjoint à la direction de l'accompagnement spirituel** est également engagé dans le service d'aumônerie de prisons, et à ce titre, coordonne les interventions d'une vingtaine d'aumôniers protestants et participe à de nombreux temps de travail avec la fédération Citoyens et Justice.



« **À LA RÉSIDENCE LAURY MUNCH,** une proposition d'animation biblique adaptée aux capacités des résidents a été mise en œuvre en 2019, à l'écart de leur lieu de vie principal, et après en avoir discuté avec les professionnels et les familles. »

Recherche des personnes disparues



Créé à la fin du XIX^e siècle par l'Armée du Salut, le service des recherches a aidé au fil des décennies des milliers de personnes, en France et à l'étranger, à rétablir les liens familiaux rompus par les aléas de la vie. Rattaché à la direction du Bénévolat, ce service continue son action et traitait, fin 2019, 242 dossiers. Au cours de cette année, 16 dossiers correspondant à des personnes retrouvées par ce service ont été clos, et 32 nouveaux dossiers ouverts. Au fil des années, les demandes reçues concernent des recherches souvent plus complexes (recherche de mère biologique, de père séparé alors que l'enfant était très jeune), avec des incertitudes accrues quant à la possibilité de retisser les liens. En outre, les règles définies par le RGPD rendent plus incertaine la recherche d'informations auprès des relais institutionnels (administrations, associations).



**BILAN 2019
ACTIONS D'INTÉRÊT
GÉNÉRAL**
DE LA CONGRÉGATION
DE L'ARMÉE DU SALUT

La personne au cœur de la démarche sociale



La Fondation de l'Armée du Salut finance chaque année les actions d'intérêt général (AIG) réalisées par les 25 postes (paroisses) de la Congrégation de l'Armée du Salut, et coordonnées depuis son quartier général à Paris. Comme chaque année, de multiples actions de solidarité au service de très nombreuses personnes ont été réalisées : aide alimentaire par le moyen de repas (petits-déjeuners, soupes de nuit) ou de colis alimentaires, aide vestimentaire, activités de loisirs pour les enfants et les jeunes, animation pour les séniors, cours d'alphabétisation ou soutien scolaire pour les enfants, aide à la parentalité, etc. La réalisation de ces actions mobilise au quotidien les officiers (responsables) des postes (paroisses) de la Congrégation, appuyés par des salariés, des bénévoles et des partenaires, et permet aux personnes accueillies de trouver à la fois du secours et du lien social. Les officiers coordonnent et animent ces actions dans une démarche intégrée : une prise de contact à l'aide alimentaire peut déboucher sur la participation à un cours de français ou une prise en charge des enfants dans une action de loisirs ou des séjours vacances.

TEMPS FORTS 2019



Deux projets d'actions sociales au service des personnes, portés par les postes de Strasbourg et de Nîmes, ont participé à la 2^e Nuit de la philanthropie (*lire p.33-34*).

À l'initiative de la direction des ressources humaines de la Fondation, l'ensemble des salariés travaillant au sein des postes pour leurs actions d'intérêt général se sont rassemblés à Paris, pour la première fois en 2019, pour une journée de rencontre et formation.

Le poste de Toulon a réalisé, tout au long de l'année, un service de petits-déjeuners pour les personnes sans domicile et isolées, complété par une bagagerie et un vestiaire.

Au poste de Marseille, un travail, en lien avec l'Université de droit et de gestion proche du poste, a permis de soutenir une vingtaine d'étudiants en situation de grande précarité par un accueil rompant leur isolement, une écoute et un lien avec les services d'assistantes sociales

Comme chaque année, plusieurs centaines d'enfants et adolescents ont participé durant l'été à plusieurs camps et colonies organisés par les postes. Avec des retombées bénéfiques dont témoignent des comptes rendus d'organismes : « dans une ambiance particulièrement inclusive, les groupes se mélangeaient et les enfants apprenaient à tous se connaître, sans distinction » ; « une occasion pour les jeunes de découvrir un environnement bien différent de celui auquel ils sont habitués » ; « se réjouir toutes générations et tous horizons confondus » ; « nous avons partagé de beaux moments de fraternité, en sachant que, pour certains, il s'agit de l'unique moment de l'année pour s'évader de leur quotidien. »

En 2019, le poste de Nice a servi près de 23 800 repas dans son restaurant social.



QUELQUES ACTIONS 2019 EN CHIFFRES

(statistiques consolidées pour l'ensemble des postes de la Congrégation)

73200

REPAS,
soupes de nuit,
petits déjeuners et
goûters servis

36400

COLIS
(rations)
individuels
des Banques
alimentaires
fournis

7300

**ENTRETIENS
INDIVIDUELS**
dans les permanences
sociales

6300

COURS
de français,
soutien scolaire, garde
d'enfants



1. L'accompagnement global des mineurs étrangers (MNA) : ici, deux accompagnantes et un jeune accompagné aux Enfants de Rochebonne, à Saint-Malo (35), lors d'un entretien extérieur d'orientation professionnelle (mai 2019).



2. La vie sociale au cœur des Ehpad : ici, une fête à la Résidence Braquehais, à Bormes-les-Mimosas (83), pour accueillir une nouvelle résidente, entourée par des personnes accueillies et des professionnel-le-s (mai 2019).

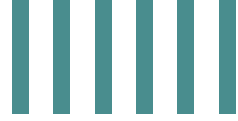


3. Encadrant technique et salariés en insertion à l'ACI Affaire d'entraide, à Mulhouse (juillet 2019).



4. Chaque année, pour le réveillon de Noël, la direction du Bénévolat de l'Armée du Salut organise une soirée festive (repas, jeux, musique, etc.), au Palais de la femme à Paris, à laquelle participent plusieurs centaines de personnes et familles.

5. Un accueil social à la Maison du Partage, l'un des centres d'accueil de jour de la Fondation de l'Armée du Salut à Paris (décembre 2019). pour une vingtaine de personnes passées par la vie dans la rue.



**ORGANISATION
ET PILOTAGE**
L'ORGANISATION
AU SERVICE
DE L'ACTION

Un pilotage renouvelé pour développer l'action



201

**STRUCTURES
ET SERVICES**
aux besoins
des personnes
accueillies
au 31/12/19.

Après avoir renouvelé, en août 2018, ses statuts (pour y inclure, en particulier, sa capacité à agir à l'international), la Fondation de l'Armée du Salut s'est dotée, le mois suivant, d'un nouveau Conseil d'administration, sensiblement renouvelé et élargi. Ce dernier a travaillé tout au long de l'année 2019 pour permettre à la Fondation de répondre à toutes les expressions actuelles et à venir de pauvreté, d'exclusion et d'injustice : en concevant et en mettant en œuvre des actions innovantes répondant aux besoins, en renforçant la qualité des services réalisés et en faisant entendre la voix des invisibles/inaudibles à l'échelle de la société. Un comité d'audit, rattaché au Conseil d'administration, a pour mission de veiller aux bonnes pratiques financières, de gouvernance et déontologiques, et d'accompagner la stratégie de la Fondation et sa cartographie des risques.

Dès l'automne 2018, puis tout au long de l'année 2019, c'est le projet lui-même de la Fondation qui a été remis en chantier. Cette référence pour l'ensemble des parties prenantes de la Fondation nécessitait d'être repensée en tenant compte à la fois de ce qu'elle était elle-même devenue, près de vingt ans après sa création, et des transformations profondes qu'a connues la société française durant cette période. Sous la conduite d'un comité de pilotage, une démarche participative a été mise en œuvre dans le courant 2019, permettant à de nombreux salariés, bénévoles, membres de la Congrégation de l'Armée du Salut, de par-

ticiper à des temps de réflexion partagée, pour faire émerger :

- **les valeurs qui caractérisent la Fondation ;**
- **ce qui unit les membres de la Fondation ;**
- **ce qui distingue la Fondation aujourd'hui dans le champ de l'action sociale/médico-sociale/sanitaire.**

La réécriture du projet proprement dite a fait l'objet de l'étape suivante de ce travail, durant l'automne 2019, préparant sa finalisation pour 2020.

Un siège au service des établissements

Comme l'illustrent l'organigramme de la Fondation et la carte de ses implantations (*cf. rabat en fin de rapport*), l'action réalisée par ses 201 structures et services est soutenue et pilotée par le siège, à Paris. Ce pilotage est coordonné, depuis le 1^{er} janvier 2017, par un Comité exécutif (Comex), autour duquel s'articule le travail de l'ensemble des services, dans un souci constant de professionnalisme, efficacité et cohérence.

Le suivi de la mise en œuvre des orientations stratégiques de la Fondation pour 2016-2020 s'est poursuivi (*lire p. 32*), la démarche volontariste des « projets nationaux », comme la recherche de partenaires entreprises et financeurs (*lire p.33-34*), cherchent à soutenir l'adaptation des services aux besoins des personnes accueillies.



Séminaire annuel des directrices et directeurs de la Fondation, à Amnéville (57), du 23 au 26 septembre 2019.

ORGANIGRAMME DE LA FONDATION AU 30 JUIN 2020

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Pour consulter les notices biographiques complètes des membres du Conseil d'administration : www.armeedusalut.fr, rubrique Armée du Salut/ Documents de référence.



**ORGANISATION
ET PILOTAGE**
L'ORGANISATION
AU SERVICE
DE L'ACTION



Des orientations stratégiques à l'action au service des personnes accueillies

Depuis décembre 2015, la Fondation de l'Armée du Salut a défini quatre grandes orientations stratégiques pour la période 2016-2020, servant de boussole aux actions réalisées et à venir :

- **OS I : promouvoir le développement des personnes accueillies en étant attentifs aux plus vulnérables ;**
- **OS II : s'inscrire dans une dynamique de plaidoyer ;**
- **OS III : valoriser les ressources matérielles et immatérielles de la Fondation ;**
- **OS IV : poursuivre l'évolution de la Fondation.**

Un groupe de travail, rassemblant plusieurs établissements représentatifs de toutes les missions, et coordonné par la direction Qualité et Gestion des risques, a piloté, au fil des années, l'évaluation de la mise en œuvre de ces orientations par l'ensemble des établissements de la Fondation. En 2019, ont été, entre autres, recensés et évalués :

- **les méthodes et réponses apportées aux personnes se présentant spontanément dans les établissements ;**
- **le soutien aux compétences et à la participation des personnes accueillies ;**
- **les actions facilitant l'exercice par les personnes accueillies de leur droit de vote ;**
- **les outils employés pour développer le sentiment d'appartenance des salariés ;**
- **les outils mis en œuvre pour lutter contre le gaspillage et ainsi rechercher une consommation plus sobre.**

Afin de renforcer la production et l'analyse de statistiques consolidées, issues des questionnaires soumis chaque année aux établissements pour l'évaluation de leur mise en œuvre des orientations stratégiques, un mécénat de compétences avec la société Alten a été mis en place à l'automne 2019. Objectif : aboutir, en 2020, à un bilan global 2016-2019 présentant des grandes tendances, à la fois chiffrées et qualitatives, et permettant la formulation de recommandations pour la prochaine « séquence » d'orientations stratégiques.

Gouvernance

Le label IDEAS reconnaît, depuis 2018, la qualité de la gouvernance, de la gestion financière et du suivi de l'efficacité de l'action réalisée par la Fondation de l'Armée du Salut, dont l'action à but non lucratif est reconnue d'utilité publique. Le label IDEAS, décerné sur la base de contrôles réalisés par des professionnels indépendants, est un vecteur de confiance pour les partenaires et les financeurs (<https://ideas.asso.fr>). Par ailleurs, la Cour des comptes a contrôlé, en 2017-2018, le compte d'emploi des ressources collectées auprès du public par la Fondation de l'Armée du Salut sur les exercices 2012 à 2016, afin de vérifier la conformité des dépenses engagées aux objectifs poursuivis par l'appel à la générosité publique. À l'issue de son contrôle, au regard des diligences qu'elle a effectuées et dans la limite des prérogatives que lui confère l'article L. 111-9 du code des juridictions financières, la Cour a considéré, le 19 mars 2019, en particulier que « les dépenses engagées par la Fondation de l'Armée du Salut au cours des exercices 2012 à 2016 sont conformes aux objectifs poursuivis par l'appel public à la générosité ». Rapport à consulter sur : <https://www.ccomptes.fr/fr/publications/la-fondation-de-larmee-du-salut>.

**LABELLISATION,
CONFORMITÉ
ET CONFIANCE**



Le label Ideas, réservé aux organismes à but non lucratif, est la marque d'un engagement sociétal de qualité. Il atteste des bonnes pratiques en matière de gouvernance, de gestion financière et d'évaluation.



RÉSULTATS FINANCIERS
L'ORGANISATION AU SERVICE DE L'ACTION

Plus de 86% des fonds employés pour les missions sociales



LES COMPTES COMBINÉS 2019 DE LA FONDATION, certifiés par le commissaire aux comptes, et leur présentation synthétique sont consultables sur www.armedusalut.fr, rubrique Armée du Salut/Bilans annuels.

Si la croissance des subventions en 2019 (+13% par rapport à 2018, et +20% sur deux ans) s'explique par la réalisation de nouvelles interventions, en particulier en matière d'hébergement d'urgence et d'accueil de mineurs étrangers non accompagnés, le contexte d'insuffisance structurel de financements pour répondre aux besoins d'accompagnement personnalisé persiste: la Fondation de l'Armée du Salut attire l'attention depuis plusieurs années sur cette évolution inquiétante et s'est engagée en particulier dans une stratégie de mécénat/philanthropie destinée à soutenir le développement de nouveaux services (*lire page suivante*).

• **187,8 M€ de ressources totales collectées**

Le montant total des ressources collectées par la Fondation en 2019 a progressé de 11,5% par rapport à l'année précédente. Près de 81% de ces ressources totales proviennent de subventions et autres concours publics.

• **157,6 M€ employés pour les missions sociales**

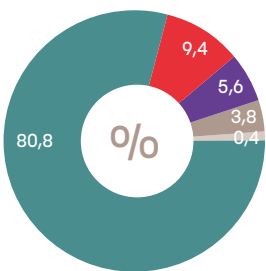
Cela représente 86,3% du total des ressources employées en 2019, la part des frais de fonctionnement restant en-deçà du seuil des 5% des ressources employées, et les frais de recherche de fonds demeurant au même niveau qu'en 2018 (2,4% du total des ressources employées).

• **20,6 M€ de générosité privée affectés aux missions sociales**

Au 31 décembre 2019, ces 20,6 M€ représentent le total de :

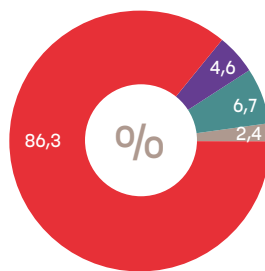
- 7,4 M€, soit 56,5% du total des ressources collectées en 2019 grâce à la générosité privée et utilisées cette même année (en particulier pour les actions d'intérêt général des postes de la Congrégation - *lire p. 27*);
- 13,2 M€, soit 81% des fonds collectés grâce à la générosité privée, non encore utilisés à fin 2019, et d'ores et déjà affectés à des missions sociales.

187,8 M€
RESSOURCES TOTALES COLLECTÉES EN 2019



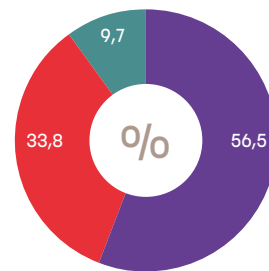
- Subventions et autres concours publics
- Ressources collectées auprès du public
- Autres produits
- Reprise de provisions et report de ressources affectées
- Autres fonds privés

182,7 M€
EMPLOIS TOTAUX EN 2019



- Missions sociales
- Frais de fonctionnement
- Dotations aux provisions de charges exceptionnelles
- Frais de recherche de fonds

7,4 M€
RESSOURCES COLLECTÉES GRÂCE À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC ET EMPLOYÉES EN 2019 POUR LES MISSIONS SOCIALES



- RÉPARTITION DES RESSOURCES COLLECTÉES GRÂCE À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC ET EMPLOYÉES EN 2019 (13,1M€)**
- Missions sociales (ressources utilisées)
 - Frais de recherches de fonds
 - Frais de fonctionnement



**PARTENARIATS
ENTREPRISES ET MÉCÉNAT**
L'ORGANISATION
AU SERVICE
DE L'ACTION

Des soutiens porteurs de sens

développée depuis 2017, la stratégie de mécénat/philanthropie de la Fondation répond à deux de ses objectifs stratégiques 2016-2020 : la consolidation et diversification des sources de financement des actions ; le soutien à des actions expérimentales/innovantes permettant d'adapter les actions aux besoins des publics et des territoires. C'est dans cet objectif qu'a été organisée, le 9 décembre 2019, la deuxième «Nuit de la philanthropie» (*lire ci-contre*), permettant à 10 projets de recueillir plus de 370 000 euros auprès des nombreux mécènes et philanthropes présents. Cadre de référence des conventions signées par la Fondation avec ses partenaires, une charte pose les bases de la confiance, dans un souci de «pérennité, bienveillance mutuelle et respect des valeurs (...): l'accueil, la bienveillance, la dignité, le non-renoncement, l'espérance, le respect.» En particulier, les entreprises et philanthropes partenaires s'engagent à agir concrètement en matière de RSE, à respecter le projet et les principes éthiques de la Fondation, à exclure tout conflit d'intérêt et à interdire tout lien de dépendance avec les personnes accueillies à la Fondation. L'apport du mécénat aux actions réalisées par la Fondation au service des personnes accueillies se traduit par des soutiens financiers (tout au long de 2019, plusieurs projets présentés lors de la Nuit de la philanthropie 2018 ont conti-

nué à en bénéficier), des dons en nature (sac de couchages distribués par des maraudes, équipements pour les locaux et les actions, etc.) et du mécénat de compétences.

10 nouveaux projets financés grâce à la deuxième Nuit de la philanthropie

Après les 11 projets conçus en 2018, ce sont 10 nouveaux projets, portés par des établissements de la Fondation et deux postes de la Congrégation de l'Armée du Salut, qui ont été sélectionnés et présentés, le 9 décembre, aux mécènes et philanthropes réunis au Théâtre de la Madeleine, à Paris, lors de la 2^e Nuit de la philanthropie. Ces 10 projets, comme leurs prédécesseurs, cherchent à répondre à des besoins sociaux mais ne correspondent à aucun financement institutionnel, ou nécessitent un financement privé. Ensemble, ils reflètent la diversité des fragilités sociales et des champs et des territoires d'action de la Fondation :

- **Animations en lieux d'hébergement d'urgence** (Lyon-Arche de Noé)
- **Chantier d'insertion pair-aidant** (Paris-Centre Mouzaïa, insertion professionnelle des personnes exilées)
- **Co-Pain** (Paris-Palais du Peuple, chantier d'insertion métiers transformation alimentaire)
- **Emmenez-moi plus loin que la rue** (Nîmes-poste, ateliers pour personnes victimes de la traite des êtres humains)
- **Halte humanitaire** (Paris-Centre Mouzaïa, premier accueil pour personnes exilées)
- **L'éveil au beau** (Montpellier-Institut Nazareth, création d'un espace culturel citoyen)
- **La fabrique à saveurs** (Marseille-Résidence William Booth, épicerie sociale itinérante)
- **Le café du bonheur** (Artenay-Château d'Auvilliers, café social ouvert à tous)
- **Palais en partage** (Paris-Palais de la femme, création de cuisines partagées)
- **Séjours de vacances en famille** (Strasbourg-poste, soutien aux familles exilées)

**PRÉSENTATION
DES 10 NOUVEAUX
PROJETS** lors de
la deuxième
Nuit de la
philanthropie,
en décembre 2019.





PLAIDOYER
L'ORGANISATION
AU SERVICE
DE L'ACTION

Prendre publiquement la parole en faveur de la solidarité



Objectif prioritaire dans ses orientations stratégiques, la prise de parole publique de la Fondation s'est poursuivie tout au long de 2019, en particulier sur la situation des plus précaires.

Défendre les parcours de vie des personnes en exil en France

La Fondation de l'Armée du Salut et plus de 40 grandes organisations se sont mobilisées contre l'instruction interministérielle du 4/07/2019 demandant aux associations d'hébergement d'urgence de transmettre à l'OFII les données concernant les demandeurs d'asile et bénéficiaires d'une protection internationale: cette mobilisation s'est traduite dans un premier temps par une lettre adressée aux ministres de l'intérieur et du logement, puis par un recours déposé devant le Conseil d'État, le 9/09/ 2019, afin d'obtenir en référé la suspension de la circulaire du 4 juillet 2019 puis son annulation. Si, dans une décision rendue le 6 novembre 2019, le Conseil d'Etat a rejeté les recours déposés, sa décision a cependant apporté des clarifications et un encadrement sur certains aspects de l'instruction interministérielle, en particulier l'indication que «l'OFII, les DDCS et les préfectures ne peuvent pas, suite à l'identification des demandeurs d'asile et aux échanges, donner des instructions visant à remettre à la rue ces personnes ou à ne pas les accueillir dans le dispositif d'hébergement d'urgence généraliste»; comme le souligne la Fédération des acteurs de la solidarité, «(...) les gestionnaires des centres d'hébergement ont le droit de refuser l'entrée dans les centres d'hébergement des équipes mobiles OFII/DDCS/Préfectures, et sans leur accord, une entrée dans le centre est une violation de domi-

DÉFENDRE LES PRINCIPES
D'INCONDITIONNALITÉ
DE L'ACCUEIL,
DE SOLIDARITÉ,
DE LUTTE CONTRE
LES INÉGALITÉS
ET LES
DISCRIMINATIONS.

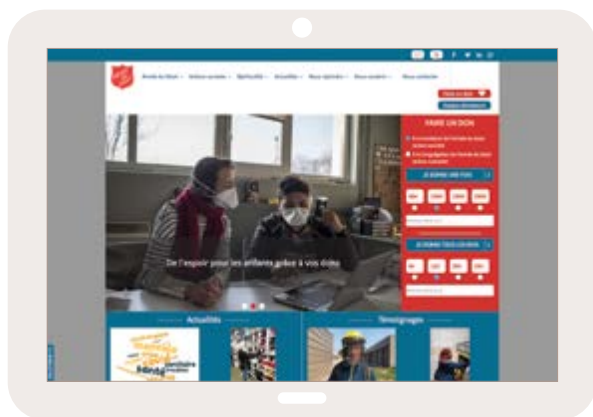


cile.» À la veille du débat parlementaire sur l'immigration, la Fondation de l'Armée du Salut et plusieurs associations ont adressé, le 1/10/2019, une lettre ouverte aux parlementaires dans laquelle les acteurs de la solidarité «s'inquiètent de la multiplication des contrevérités et postures démagogiques dans l'espace public, loin des réalités de terrain vécues par les personnes réfugiées ou exilées et des associations qui les accompagnent au quotidien. Pour certains, la France serait "trop généreuse" et "attractive" dans ses procédures d'accueil: la réalité est pourtant tout autre.»

Alerte sur la situation dégradée des plus vulnérables

Dans une lettre envoyée le 7 novembre au président de la République, le Collectif Alerte, dont la Fondation de l'Armée du Salut est membre, a souligné ses inquiétudes quant à la dégradation du niveau de vie des personnes les plus précaires depuis deux ans, et la nécessité de prendre des mesures immédiates pour y remédier. Car malgré quelques dispositions positives – telles la mise en place de la complémentaire santé solidaire ou la revalorisation de la prime d'activité –, de nombreuses décisions ont contribué à une diminution du pouvoir d'achat de la majorité des personnes les plus pauvres. Quelques semaines plus tard, c'est à un plan d'urgence pour les familles et enfants à la rue ou dans des habitats précaires, que la Fondation de l'Armée du Salut et ses partenaires ont appelé, dans un communiqué de presse du 12/12/2019, soulignant une fois de plus la saturation des 115, l'insuffisance des mesures issues du Grenelle contre les violences faites aux femmes, les ruptures d'inconditionnalité de l'accueil dans certains territoires, etc.

Pour s'informer sur les actions de la Fondation de l'Armée du Salut



LE SITE INTERNET
www.armedusalut.fr
 avec la possibilité de s'abonner à la newsletter mensuelle et de retrouver les plaidoyers et communiqués de presse.



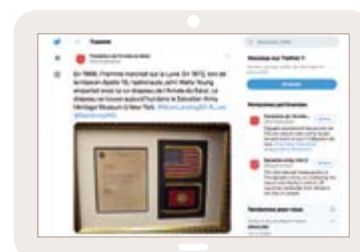
Le Magazine des donateurs



La newsletter



La page Facebook de la Fondation



Le compte Twitter de la Fondation

Édition et rédaction : Fondation de l'Armée du Salut **Conception graphique et réalisation :** A noir, www.a noir.fr **Crédits photographiques :** Valentina Camu, Séverine Carreau, Luca Chiari, Sébastien Godefroy, Julien Helaine, Lorenzo Meloni/MAGNUM, Xavier Schwebel, Romain Staros, Bruno Vigneron, Thibaut Voisin, FADS **Impression :** Stipa N°ISSN : 1638-430X **MISSION DE L'ARMÉE DU SALUT - L'ARMÉE DU SALUT**, mouvement international, fait partie de l'ensemble des églises chrétiennes. Son message se fonde sur la Bible. Son ministère est inspiré par l'amour de Dieu. Sa mission est d'annoncer l'Évangile de Jésus-Christ et de soulager, en son nom, sans discrimination, les détresses humaines. En France, l'Armée du Salut exerce ses actions au travers de la Congrégation et de la Fondation. Elle est membre de la Fédération protestante de France.

EMENTS ET DES POSTES AU 30 JUIN 2020

42 • CENTRE DE CHAUSSE, CENTRE D'ACCUEIL

Directeur : Jean Vercier
Col de la Bégude
30530 Chamborigaud
04 66 61 47 08
armedusalut.chausse@orange.fr
www.armedusalut.fr/chausse

43 • INSTITUT NAZARETH, ITEP-SESSAD

Directeur : Patrick Mardille-Vidal
13, rue de Nazareth
34093 Montpellier Cedex 5
04 99 58 21 21
inazareth@armedusalut.fr
www.armedusalut.fr/itepnazareth

44 • LES ENFANTS DE ROCHEBONNE, MECS, DAP, ACCUEIL DE JOUR, MNA, LIEU DE VIE (PLEUGUENEUC)

Directrice : Claire Oberthur
23, avenue Paul-Turpin
35400 Saint-Malo
02 99 40 21 94
enrochebonne@armedusalut.fr
www.armedusalut.fr/rochebonne

45 • FOYER DU JEUNE HOMME, FAE, SORA, SAPMN

Directrice : Françoise Wirz-Alberti
27, rue du Marais-Vert
67000 Strasbourg - 03 88 84 16 50
fjhomme@armedusalut.fr
www.armedusalut.fr/
foyerdujeunehomme

46 • FOYER MARIE-PASCALE PÉAN, FAE

Directeur : Christophe Schroeder
42, rue de Bâle
68100 Mulhouse
03 89 42 14 77
impp@armedusalut.fr
www.armedusalut.fr/faempp

47 • L'ARCHE DE NOÉ, CENTRE SOCIOCULTUREL

Directrice : Marie Galichet
5, rue Féliassent
69007 Lyon
04 78 58 29 66
archedenoe@armedusalut.fr
www.armedusalut.fr/archedenoe

48 • RÉSIDENCE MATERNELLE LES LILAS

Directrice : Béatrice Biled
9, avenue de la Porte-des-Lilas
75019 Paris
01 48 03 81 90
resmilas@armedusalut.fr
www.armedusalut.fr/residencedeslilas



ÉTABLISSEMENTS EN CONVENTION D'ASSISTANCE DE GESTION

49 • LES TÉRÉBINTHES, EHPAD

Directeur : Jean-Bosco Bahati
Domaine du Narais
72250 Parigné-L'Évêque
02 43 40 40 33

50 • LES LYS BLANCS, EHPAD

Place de l'Église
14620 Morteaux-Coulbœuf
02 31 20 46 50

51 • LA COLOMBE, EHPAD

Directeur : Yanick Dumont
37, place de la Fradière
63112 Blanzat
04 73 77 37 77

51 BIS • MARIE BLAISE, EHPAD

Directeur : Éric Blanc
7, rue Jean-Bertrand
08380 Signy-le-Petit
03 24 53 51 41



POSTES DE LA CONGRÉGATION DE L'ARMÉE DU SALUT (ACTIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL, CF. P. 27)

52 • POSTE D'ALÈS

26, rue Florian 30105 Alès
04 66 52 27 46
postealess@armedusalut.fr
www.armedusalut.fr/postealess

53 • POSTE DE BELFORT

2, rue Kléber - 90000 Belfort
03 81 91 73 56
postebelfort@armedusalut.fr
www.armedusalut.fr/postebelfort

54 • POSTE DE BOULOGNE-BILLANCOURT

14, rue de Vanves
92100 Boulogne-Billancourt
01 41 41 08 38
postebb@armedusalut.fr
www.armedusalut.fr/postebb

55 • POSTE DE CALAIS

35 rue de Vauxhall
62100 Calais
postecalais@armedusalut.fr
www.armedusalut.fr/postecalais

56 • POSTE DE DIEPPE

6, rue Jean-Ribault
76200 Dieppe
02 35 82 51 03
postedieppe@armedusalut.fr
www.armedusalut.fr/postedieppe

57 • POSTE DE DUNKERQUE

15, quai de Mardyck
59140 Dunkerque
03 28 66 63 63
postedunkerque@armedusalut.fr
www.armedusalut.fr/postedunkerque

58 • POSTE DE GANGES

4, rue des Écoles-Républicaines - B.P. 63
34190 Ganges
postesganges@armedusalut.fr
www.armedusalut.fr/postecevannes

59 • POSTE DU HAVRE

55, avenue René-Coty
76600 Le Havre
02 35 41 79 94
postelehavre@armedusalut.fr
www.armedusalut.fr/postelehavre

60 • POSTE DES LILAS

34, rue de Paris
93260 Les Lilas
01 43 62 25 91
posteleslilas@armedusalut.fr
www.armedusalut.fr/posteleslilas

61 • POSTE DE LILLE

7, rue des Débris-Saint-Étienne
59000 Lille
03 20 55 09 03
postelille@armedusalut.fr
www.armedusalut.fr/postelille

62 • POSTE DE LYON

304, rue Du-Guesclin
69003 Lyon
09 67 77 35 34
postelyon@armedusalut.fr
www.armedusalut.fr/postelyon

63 • POSTE DE MARSEILLE

103, La Canebière
13001 Marseille
04 91 50 53 34
postemarseille@armedusalut.fr
www.armedusalut.fr/postemarseille

64 • POSTE DE MAZAMET

7, rue du Curé-Pous
81200 Mazamet
postemazamet@armedusalut.fr
www.armedusalut.fr/postemazamet

65 • POSTE DE METZ

Rue des Charentes
57070 Metz
postemetz@armedusalut.fr
www.armedusalut.fr/postemetz

66 • POSTE DE MONTBÉLIARD

12, rue de la Chapelle
25200 Montbéliard
03 81 91 73 56
postemontbeliard@armedusalut.fr
www.armedusalut.fr/postemontbeliard

67 • POSTE DE MULHOUSE

8, rue du Tilleul
68100 Mulhouse
03 89 45 88 91
postemulhouse@armedusalut.fr
www.armedusalut.fr/postemulhouse

68 • POSTE DE NANCY

4, rue Sébastien-Leclerc
54000 Nancy
03 83 32 99 48
postenancy@armedusalut.fr
www.armedusalut.fr/postenancy

69 • POSTE DE NICE

35, boulevard Dubouchage
06000 Nice
04 93 80 16 12
postenice@armedusalut.fr
www.armedusalut.fr/postenice

70 • POSTE DE NÎMES

6, boulevard Victor-Hugo
30000 Nîmes
04 66 67 23 32
postenimes@armedusalut.fr
www.armedusalut.fr/postenimes

71 • POSTE DE PARIS

9, villa Cœur-de-Vey
75014 Paris
01 45 42 15 68
posteparis@armedusalut.fr
www.armedusalut.fr/posteparis

72 • POSTE DE ROUEN

27, rue Anatole-France
76000 Rouen - 02 76 01 12 54
posteroouen@armedusalut.fr
www.armedusalut.fr/posteroouen

73 • POSTE DE STRASBOURG

12, rue des Cardonniers
67000 Strasbourg
03 88 32 54 58
postestrasbourg@armedusalut.fr
www.armedusalut.fr/postestrasbourg

74 • POSTE DE TOULON

12, place d'Armes - 83000 Toulon
04 94 93 11 87
postetoulon@armedusalut.fr
www.armedusalut.fr/postetoulon

75 • POSTE DE TOULOUSE

111, rue Negreneys
31200 Toulouse
05 61 62 96 63
postetoulouse@armedusalut.fr
www.armedusalut.fr/postetoulouse

76 • POSTE DE VALENCE

8, impasse d'Athènes
26000 Valence
04 75 43 15 80
postevalence@armedusalut.fr
www.armedusalut.fr/postevalence

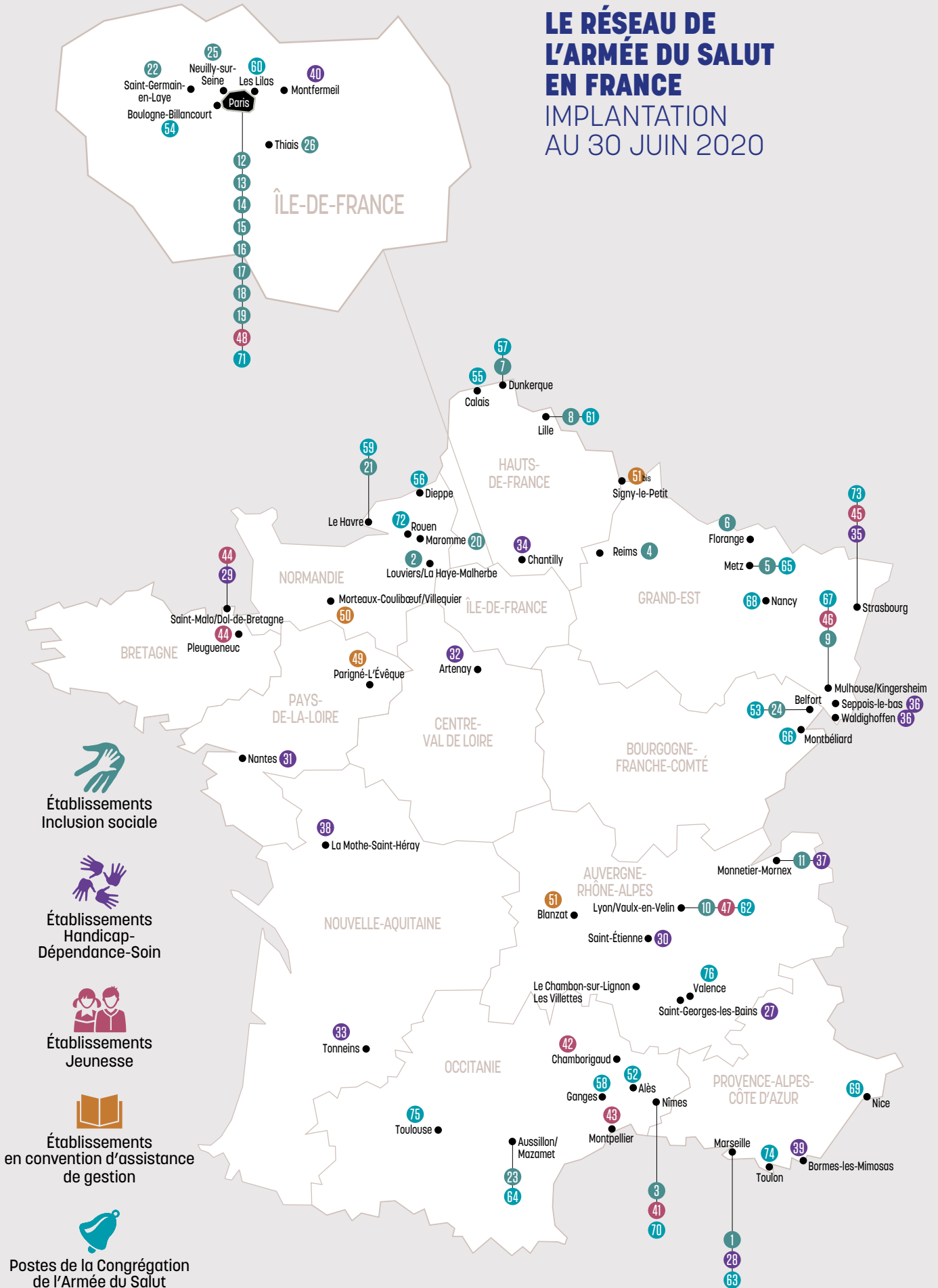
GLOSSAIRE

- ACI** Ateliers et chantiers d'insertion
- AI** Association intermédiaire
- AVA** Ateliers d'adaptation à la vie active
- CADA** Centre d'accueil pour demandeurs d'asile
- CAJ** Centre d'accueil de jour
- CAO** Centre d'accueil et d'orientation
- CHS** Centre d'hébergement de stabilisation
- CHRS** Centre d'hébergement et de réinsertion sociale
- CHU** Centre d'hébergement d'urgence
- CPH** Centre provisoire d'hébergement
- CSAPA** Centre de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie
- DAP** Dispositif d'accueil permanent
- EHPAD** Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
- ESAT** Établissement et service d'aide par le travail
- ESI** Espace solidarité insertion
- FAE** Foyer d'action éducative
- FAM** Foyer d'accueil médicalisé
- ITEP** Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique
- JMIE** Jeunes majeurs isolés étrangers
- LHSS** Lits halte soins santé
- MAS** Maison d'accueil spécialisée
- MECS** Maison d'enfants à caractère social
- MNA** Mineurs non accompagnés étrangers
- PLUS** Plate-forme d'urgence sociale
- SAPMN** Service d'adaptation progressive en milieu naturel
- SESSAD** Service d'éducation spéciale et de soins à domicile
- SORA** Service d'orientation et de recherche d'autonomie
- SSR** Soins de suite et de rééducation

Davantage d'information sur
www.armedusalut.fr,
rubrique Actions sociales.

LE RÉSEAU DE L'ARMÉE DU SALUT EN FRANCE

IMPLANTATION AU 30 JUIN 2020



Établissements Inclusion sociale



Établissements Handicap-Dépendance-Soin



Établissements Jeunesse



Établissements en convention d'assistance de gestion



Postes de la Congrégation de l'Armée du Salut

« Tant que des femmes pleureront, je me battrai,
Tant que des enfants auront faim et froid, je me battrai,
Tant qu'il y aura un alcoolique, je me battrai,
Tant qu'il y aura dans la rue une fille qui se vend, je me battrai,
Tant qu'il y aura des hommes en prison, et qui n'en sortent que pour y retourner, je me battrai,
Tant qu'il y aura un être humain privé de la lumière de Dieu, je me battrai,
Je me battrai, je me battrai, je me battrai jusqu'à la fin. »

*William Booth, pasteur, fondateur de l'Armée du Salut
Discours au Royal Albert Hall, à Londres, en 1912*



Fondation de l'Armée du Salut
60, rue des Frères-Flavien
75020 Paris
www.armeedusalut.fr